

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N° 18 12 2025

PUBLIÉ LE 18 DÉCEMBRE 2025

# Sommaire

## **Centre Hospitalier du Mans / Direction Générale**

72-2025-05-23-00052 - 2025-143 Délégation de signature BARBERIS Soumia -RAA (2 pages)	Page 4
72-2025-05-23-00053 - 2025-148 Décision délégation de signature Qunetin JUNAY -RAA (2 pages)	Page 7
72-2025-05-23-00054 - 2025-149 Décision délégation de signature THEBAULT Charles -RAA (2 pages)	Page 10
72-2025-05-23-00055 - 2025-150 Décision délégation de signature REZE Nadine -RAA (2 pages)	Page 13
72-2025-05-23-00056 - 2025-151 Décision délégation de signature KERNEUR Emeline -RAA (2 pages)	Page 16
72-2025-08-18-00039 - 2025-164 Décision délégation de signature PINEAU Hélène -RAA (2 pages)	Page 19
72-2025-08-25-00003 - 2025-167 Décision délégation de signature PROVOST Nathalie - CGS et DQRP -RAA (2 pages)	Page 22
72-2025-05-23-00057 - N°2025-157 Decision délégation de signature Laurent BOURGOIS -RAA (2 pages)	Page 25
72-2025-05-23-00058 - N°2025-161 Décision délégation signature Hélène PERRIER -RAA (2 pages)	Page 28
72-2025-05-23-00059 - N°2025-162 Décision délégation de signature Aurélien LOISON -RAA (3 pages)	Page 31
72-2025-05-23-00060 - N°2025-163 Décision délégation de signature Alexandra BRUEL -RAA (3 pages)	Page 35
72-2025-05-23-00061 - N°2025-182 Décision délégation de signature Signature des bons de cdes de pdt pharmaceutiques -RAA (2 pages)	Page 39
72-2025-05-23-00062 - N°2025-183 Décision délégation de signature Signature des factures de pdt pharmaceutiques -RAA (2 pages)	Page 42
72-2025-05-23-00063 - N°2025-190 Décision délégation de signature MADI DJOUMOI Ismael -RAA (2 pages)	Page 45

## **DDFIP / Service Stratégie Contrôle de Gestion**

72-2025-12-08-00003 - Arrêté de subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire au sein du pôle valorisation des ressources (3 pages)	Page 48
72-2025-12-08-00002 - Décision de délégations spéciales de signature pour le pôle valorisation des ressources (2 pages)	Page 52

## **Préfecture de la Sarthe / DCL**

72-2025-12-16-00006 - 2025-05-16- AP modificatif signé (2 pages)	Page 55
--	---------

72-2025-12-16-00004 - annexe CN +1000 3mbr (4 pages)	Page 58
72-2025-12-16-00005 - annexe CN +1000 5mbr (5 pages)	Page 63
72-2025-12-16-00002 - annexe CN3 mbr (1 page)	Page 69
72-2025-12-16-00003 - annexe CN5 mbr (1 page)	Page 71
72-2025-12-16-00001 - annexe communes -1000h (9 pages)	Page 73
72-2025-12-15-00003 - AP modificatif provisoire relatif au changement de lieu du bureau de vote de la commune déléguée de La Chapelle Gaugain sur la commune de Loir-en-Vallée (1 page)	Page 83
72-2025-12-15-00002 - Arrêté préfectoral modificatif provisoire relatif au changement de lieu du bureau de vote de la commune de Lavernat (1 page)	Page 85

#### **Préfecture de la Sarthe / DCPPAT**

72-2025-12-18-00001 - Délégation signature SGCD Matière administrative et OS (8 pages)
--

Page 87

Centre Hospitalier du Mans

72-2025-05-23-00052

2025-143 Délégation de signature BARBERIS  
Soumia -RAA

# Décision n° 2025/143 portant délégation de signature

---

**Monsieur Guillaume LAURENT, Directeur Général du Centre Hospitalier du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye**

Vu le Code de la Santé Publique, notamment ses articles L 6143-7, D 6143-33 à D 6143-35, et R 6143-38 ;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 15 juillet 2021 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, de Château-du-Loir, de Saint-Calais, du Lude, et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 16 août 2021 ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 23 mai 2025 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 ;

Vu l'organigramme de la Direction des Finances de mai 2025 intégrant **BARBERIS Soumia**, Responsable Comptable Adjointe du Centre Hospitalier Le Mans ;

## DÉCIDE

### Article 1

Que délégation de signature est donnée à **BARBERIS Soumia**, dans le cadre de sa fonction de Responsable Comptable Adjointe au Centre Hospitalier Le Mans, à compter du **1<sup>er</sup> mai 2025** à l'effet de signer en son nom tous les actes et décisions relevant de ses attributions.

- Les télé-déclarations de TVA et DEB (déclaration échanges de biens auprès des douanes)
- Les certificats administratifs émis par la Direction des Finances
- Les ordres de paiements
- Les bordereaux de mandats
- Les bordereaux de titres de recettes
- L'ordonnancement des dépenses et des recettes et la signature des bordereaux transmis à la trésorerie hospitalière s'y rapportant

### Article 2

Que **BARBERIS Soumia** ne peut donner en aucun cas ni à quiconque cette délégation.

Cette délégation prend fin automatiquement lorsque le délégué mentionné à l'article 1 quitte ses fonctions.

## **Article 3**

Que la présente décision annule et remplace la décision de délégation n° 2022/053.

## **Article 4**

La délégation de signature, conformément à la réglementation, sera notifiée :

- à l'intéressé contre un accusé de réception ;
- au Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Le Mans ;
- au trésorier principal, receveur du Centre Hospitalier Le Mans.

Elle sera publiée par tout moyen la rendant consultable, à savoir :

- au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Sarthe ;
- sur le site internet du Centre Hospitalier Le Mans.

Fait à Le Mans,

le 23 mai 2025

**Le Directeur Général,**

**Guillaume LAURENT**

**signé**

Centre Hospitalier du Mans

72-2025-05-23-00053

2025-148 Décision délégation de signature  
Qunetin JUNAY -RAA

# Décision n° 2025/148 portant délégation de signature

---

**Monsieur Guillaume LAURENT, Directeur Général du Centre Hospitalier du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye**

Vu le Code de la Santé Publique, notamment ses articles L 6143-7, D 6143-33 à D 6143-35, et R 6143-38 ;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 15 juillet 2021 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, de Château-du-Loir, de Saint-Calais, du Lude, et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 16 août 2021 ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 23 mai 2025 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 ;

Vu l'organigramme de la Direction des Finances de mai 2025 intégrant **JUNAY Quentin**, Responsable Financier des Centres Hospitalier du Lude, de Saint-Calais et de Montval-sur-Loir ;

## DÉCIDE

### Article 1

Que délégation de signature est donnée à **JUNAY Quentin**, dans le cadre de sa fonction de Responsable Financier des Centres Hospitalier du Lude, de Saint-Calais et de Montval-sur-Loir, à compter du **1<sup>er</sup> mai 2025** à l'effet de signer en son nom tous les actes et décisions relevant de ses attributions.

- Les télé-déclarations de TVA et DEB (déclaration échanges de biens auprès des douanes)
- Les certificats administratifs émis par la Direction des Finances
- Les ordres de paiements
- Les bordereaux de mandats
- Les bordereaux de titres de recettes
- L'ordonnancement des dépenses et des recettes et la signature des bordereaux transmis à la trésorerie hospitalière s'y rapportant

### Article 2

Que **JUNAY Quentin** ne peut donner en aucun cas ni à quiconque cette délégation.

Cette délégation prend fin automatiquement lorsque le délégué mentionné à l'article 1 quitte ses fonctions.

## **Article 3**

Que la présente décision annule et remplace la décision de délégation n° 2021/107.

## **Article 4**

La délégation de signature, conformément à la réglementation, sera notifiée :

- à l'intéressé contre un accusé de réception ;
- au Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Le Mans ;
- au trésorier principal, receveur du Centre Hospitalier Le Mans.

Elle sera publiée par tout moyen la rendant consultable, à savoir :

- au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Sarthe ;
- sur le site internet du Centre Hospitalier Le Mans.

Fait à Le Mans,

le 23 mai 2025

**Le Directeur Général,**

**Guillaume LAURENT**

**signé**

Centre Hospitalier du Mans

72-2025-05-23-00054

2025-149 Décision délégation de signature  
THEBAULT Charles -RAA

# Décision n° 2025/149 portant délégation de signature

---

**Monsieur Guillaume LAURENT, Directeur Général du Centre Hospitalier du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye**

Vu le Code de la Santé Publique, notamment ses articles L 6143-7, D 6143-33 à D 6143-35, et R 6143-38 ;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 15 juillet 2021 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, de Château-du-Loir, de Saint-Calais, du Lude, et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 16 août 2021 ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 23 mai 2025 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 ;

Vu l'organigramme de la Direction des Finances de mai 2025 intégrant THEBAULT Charles, Contrôleur de gestion Investissement et Patrimoine du Centre Hospitalier Le Mans ;

## DÉCIDE

### Article 1

Que délégation de signature est donnée à **THEBAULT Charles**, dans le cadre de sa fonction de Contrôleur de gestion Investissement et Patrimoine au Centre Hospitalier Le Mans, à compter du **1<sup>er</sup> mai 2025** à l'effet de signer en son nom tous les actes et décisions relevant de ses attributions :

- Les actes de ventes et d'achats immobiliers, après décision du Directeur Général engageant une procédure de cession ou d'acquisition immobilière
- Les actes et documents relatifs à la réception de dons ou legs
- Les baux ruraux et appels de fermage des parcelles agricoles du CHM
- Les contrats de location des logements du CHM et des logements extérieurs loués par le CHM

### Article 2

Que **THEBAULT Charles** ne peut donner en aucun cas ni à quiconque cette délégation.

Cette délégation prend fin automatiquement lorsque le délégué mentionné à l'article 1 quitte ses fonctions.

## **Article 3**

Que la présente décision annule et remplace la décision de délégation n° 2022/071.

## **Article 4**

La délégation de signature, conformément à la réglementation, sera notifiée :

- à l'intéressé contre un accusé de réception ;
- au Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Le Mans ;
- au trésorier principal, receveur du Centre Hospitalier Le Mans.

Elle sera publiée par tout moyen la rendant consultable, à savoir :

- au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Sarthe ;
- sur le site internet du Centre Hospitalier Le Mans.

Fait à Le Mans,

le 23 mai 2025

**Le Directeur Général,**

**Guillaume LAURENT**  
**signé**

Centre Hospitalier du Mans

72-2025-05-23-00055

2025-150 Décision délégation de signature REZE  
Nadine -RAA

# Décision n° 2025/150 portant délégation de signature

---

**Monsieur Guillaume LAURENT, Directeur Général du Centre Hospitalier du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye**

Vu le Code de la Santé Publique, notamment ses articles L 6143-7, D 6143-33 à D 6143-35, et R 6143-38 ;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 15 juillet 2021 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, de Château-du-Loir, de Saint-Calais, du Lude, et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 16 août 2021 ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 23 mai 2025 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 ;

Vu l'organigramme de la direction des bâtiments du 3 mars 2025 intégrant **Madame Nadine REZE**, Responsable sécurité incendie du Centre Hospitalier Le Mans ;

## DÉCIDE

### Article 1

Que délégation de signature permanente est donnée à **Madame Nadine REZÉ**, Responsable sécurité incendie sous la responsabilité de Monsieur François CARRÉ, Responsable du département Maintenance – Energies - Sécurité, à l'effet de porter plainte, au nom et pour le compte du Centre Hospitalier du Mans.

### Article 2

Que **Madame Nadine REZÉ** ne peut donner en aucun cas ni à quiconque cette délégation.

Cette délégation prend fin automatiquement lorsque le délégué mentionné à l'article 1 quitte ses fonctions.

### Article 3

Que la présente décision annule et remplace la décision de délégation n° 2021-198.

## Article 4

La délégation de signature, conformément à la réglementation, sera notifiée :

- à l'intéressée contre un accusé de réception ;
- au Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Le Mans.

Elle sera publiée par tout moyen la rendant consultable, à savoir :

- au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Sarthe ;
- sur le site internet du Centre Hospitalier Le Mans.

Fait à Le Mans,

le 23 mai 2025

**Le Directeur Général,**

**Guillaume LAURENT**  
**signé**

Centre Hospitalier du Mans

72-2025-05-23-00056

2025-151 Décision délégation de signature  
KERNEUR Emeline -RAA

# Décision n° 2025/151 portant délégation de signature

---

**Monsieur Guillaume LAURENT, Directeur Général du Centre Hospitalier du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye**

Vu le Code de la Santé Publique, notamment ses articles L 6143-7, D 6143-33 à D 6143-35, et R 6143-38 ;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 15 juillet 2021 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, de Château-du-Loir, de Saint-Calais, du Lude, et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 16 août 2021 ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 23 mai 2025 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 ;

Vu l'organigramme de la direction des bâtiments du 3 mars 2025 intégrant **Madame Emeline KERNEUR**, Responsable sécurité et sûreté du Centre Hospitalier Le Mans ;

## DÉCIDE

### Article 1

Que délégation de signature permanente est donnée à **Madame Emeline KERNEUR**, Responsable sécurité et sûreté sous la responsabilité de Monsieur François CARRÉ, Responsable du département Maintenance-Energies-Sécurité, à l'effet de porter plainte, au nom et pour le compte du Centre Hospitalier du Mans.

### Article 2

Que **Madame Emeline KERNEUR** ne peut donner en aucun cas ni à quiconque cette délégation.

Cette délégation prend fin automatiquement lorsque le délégué mentionné à l'article 1 quitte ses fonctions.

### Article 3

Que la présente décision annule et remplace la décision de délégation n° 2024-102.

## Article 4

La délégation de signature, conformément à la réglementation, sera notifiée :

- à l'intéressée contre un accusé de réception ;
- au Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Le Mans.

Elle sera publiée par tout moyen la rendant consultable, à savoir :

- au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Sarthe ;
- sur le site internet du Centre Hospitalier Le Mans.

Fait à Le Mans,

le 23 mai 2025

**Le Directeur Général,**

**Guillaume LAURENT**

**signé**

Centre Hospitalier du Mans

72-2025-08-18-00039

2025-164 Décision délégation de signature  
PINEAU Hélène -RAA

# Décision n° 2025/164 portant délégation de signature

---

**Monsieur Guillaume LAURENT, Directeur Général du Centre Hospitalier du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye**

Vu le Code de la Santé Publique, notamment ses articles L 6143-7, D 6143-33 à D 6143-35, et R 6143-38 ;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 15 juillet 2021 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, de Château-du-Loir, de Saint-Calais, du Lude, et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 16 août 2021 ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 23 mai 2025 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 ;

Vu l'organigramme de la Direction des Finances d'août 2025 intégrant **PINEAU Hélène**, Responsable Adjointe du SAFE du Centre Hospitalier Le Mans ;

## DÉCIDE

### Article 1

Que délégation de signature est donnée à **PINEAU Hélène**, dans le cadre de sa fonction de Responsable Adjointe du SAFE au Centre Hospitalier Le Mans, à compter du **18 août 2025** à l'effet de signer :

- Les demandes d'autorisation de prélèvement d'organes ou de tissus à des fins thérapeutiques/scientifiques ou les demandes d'interrogation du registre national des refus de prélèvements
- Les déclarations d'état civil : naissances et décès
- Les états de frais de séjours
- La liste des résidents par GIR présents chaque trimestre dans les services du long séjour
- L'actualisation annuelle des GIR pour tarification
- Les bordereaux de facturation des vaccins CVP/CLAT
- Les titres de recettes
- L'ordonnancement des dépenses et des recettes, et la signature des bordereaux transmis à la trésorerie hospitalière s'y rapportant
- Les devis
- Et de représenter le CHM lors des instances du Juge aux Affaires Familiales

## Article 2

Que **PINEAU Hélène** ne peut donner en aucun cas ni à quiconque cette délégation.

Cette délégation prend fin automatiquement lorsque le délégué mentionné à l'article 1 quitte ses fonctions.

## Article 3

La délégation de signature, conformément à la réglementation, sera notifiée :

- à l'intéressé contre un accusé de réception ;
- au Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Le Mans ;
- au trésorier principal, receveur du Centre Hospitalier Le Mans.

Elle sera publiée par tout moyen la rendant consultable, à savoir :

- au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Sarthe ;
- sur le site internet du Centre Hospitalier Le Mans.

Fait à Le Mans,

le 18 août 2025

**Le Directeur Général,**

**Guillaume LAURENT**

**signé**

Centre Hospitalier du Mans

72-2025-08-25-00003

2025-167 Décision délégation de signature  
PROVOST Nathalie - CGS et DQRP -RAA

# Décision n° 2025/167 portant délégation de signature

---

**Monsieur Guillaume LAURENT, Directeur Général du Centre Hospitalier du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye**

Vu le Code de la Santé Publique, notamment ses articles L 6143-7, D 6143-33 à D 6143-35, et R 6143-38 ;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 15 juillet 2021 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, de Château-du-Loir, de Saint-Calais, du Lude, et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 16 août 2021 ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 23 mai 2025 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 ;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2021 plaçant **Madame Nathalie PROVOST**, directrice des soins, en position de détachement, pour une durée de cinq ans, dans l'emploi fonctionnel de coordonnatrice générale des activités de soins infirmiers, de rééducation et medico-techniques appartenant au groupe II, aux centres hospitaliers du Mans, de Saint-Calais, du Lude, de Château-du-Loir et à l'EHPAD de Bessé-sur-Braye (Sarthe) ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 23 mai 2025 nommant **Madame PROVOST Nathalie** directrice des soins détachée dans l'emploi fonctionnel de Coordonnatrice Générale des Soins des Centres Hospitaliers du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 ;

## DÉCIDE

### Article 1

Que délégation de signature permanente est donnée à **Madame PROVOST Nathalie**, dans le cadre de sa fonction de Coordonnatrice Générale des Soins des Centres Hospitaliers du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 25 août 2025, à l'effet de signer en son nom toutes les conventions de stage dans les services de soins et les notations des personnels soignants.

### Article 2

Que délégation de signature permanente est donnée à **Madame PROVOST Nathalie**-dans le cadre de sa fonction de Directrice de la Qualité et des Relations Patients aux Centres Hospitaliers du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 25 août 2025, à l'effet de signer en son nom tous les actes et décisions relevant de ses attributions.

## Article 3

Que par dérogation aux dispositions de l'article 2, demeurent soumis à la signature du Directeur Général :

- les conventions de partenariats ;
- les sanctions disciplinaires ;
- toutes décisions qu'il juge opportun de se réservier.

## Article 4

Que délégation permanente est donnée à **Madame PROVOST Nathalie** pour assurer la continuité des services et la sécurité des biens et des personnes, pendant les périodes où elle assure la garde de direction conformément au tableau visé par la direction générale.

## Article 5

Que **Madame PROVOST Nathalie**-ne peut donner en aucun cas ni à quiconque cette délégation.

Cette délégation prend fin automatiquement lorsque le déléataire mentionné à l'article 1 quitte ses fonctions.

## Article 6

Que la présente décision annule et remplace la décision de délégation n° 2025/083.

## Article 7

La délégation de signature, conformément à la réglementation, sera notifiée :

- à l'intéressée contre un accusé de réception ;
- au Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Le Mans ;

Elle sera publiée par tout moyen la rendant consultable, à savoir :

- au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Sarthe ;
- sur le site internet du Centre Hospitalier Le Mans.

Fait à Le Mans,

Le 25 août 2025

**Le Directeur Général,**

**Guillaume LAURENT**

**signé**

Centre Hospitalier du Mans

72-2025-05-23-00057

N°2025-157 Decision délégation de signature  
Laurent BOURGOIS -RAA

# Décision n° 2025/157 portant délégation de signature

---

**Monsieur Guillaume LAURENT, Directeur Général du Centre Hospitalier du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir, et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye**

Vu le Code de la Santé Publique, notamment ses articles L 6143-7, D 6143-33 à D 6143-35, et R 6143-38 ;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 15 juillet 2021 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, de Château-du-Loir, de Saint-Calais, du Lude, et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 16 août 2021 ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 23 mai 2025 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, de Montval-sur-Loir, de Saint-Calais, de La Ferté Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir, du Lude, et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 ;

Vu l'organigramme de la direction du numérique du 04 juin 2024, intégrant **Monsieur Laurent BOURGOIS**, Responsable du Département services aux utilisateurs ;

## DÉCIDE

### Article 1

Que délégation de signature permanente est donnée à **Monsieur Laurent BOURGOIS**, dans le cadre de sa fonction de Responsable du Département services aux utilisateurs du Centre Hospitalier du Mans, à l'effet de signer en son nom, tous les actes et décisions relevant de ses attributions, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025.

Concernant les achats et les approvisionnements, délégation de signature est donnée à **Monsieur Laurent BOURGOIS**, à l'effet de signer, les actes suivants :

- l'ensemble des pièces afférentes à la comptabilité de la Direction du Numérique, à l'exception des actes de mandattement, et dans la limite des crédits budgétaires disponibles, notamment :
  - les visas des factures attestant du service fait ;
  - les procès-verbaux de réception et de non-réception ;
  - les procès-verbaux de levées de réserves.

En dehors des actes expressément délégués, demeurent exclus du périmètre de la présente délégation :

- les actes concourant à la préparation des choix des titulaires de marchés publics ;
- les mises au point ;
- les actes d'engagement ;
- les déclarations de sous-traitance ;
- les pénalités de retard ;
- les modifications de marchés publics (avenants) ;
- les ordres de services ;
- les décomptes généraux définitifs
- les pièces relatives à la gestion contentieuse des marchés ;
- les certificat de cessibilité de créance ;
- les courriers d'invitation à une négociation et de visite de site ;
- les courriers d'invitation à une audition.

## Article 2

Que **Monsieur Laurent BOURGOIS** ne peut donner en aucun cas ni à quiconque cette délégation.

Cette délégation prend fin automatiquement lorsque le délégué mentionné à l'article 1 quitte ses fonctions.

## Article 3

Que la présente décision annule et remplace la décision de délégation n° 2021/247.

## Article 4

La délégation de signature, conformément à la réglementation, sera notifiée :

- à l'intéressé contre un accusé de réception ;
- au Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Le Mans ;
- au trésorier principal, receveur du Centre Hospitalier Le Mans.

Elle sera publiée par tout moyen la rendant consultable, à savoir :

- au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Sarthe ;
- sur le site internet du Centre Hospitalier Le Mans.

Fait à Le Mans,

Le 23 mai 2025

**Le Directeur Général,**

**Guillaume LAURENT**

**signé**

Centre Hospitalier du Mans

72-2025-05-23-00058

N°2025-161 Décision délégation signature Hélène  
PERRIER -RAA

# Décision n° 2025/161 portant délégation de signature

**Monsieur Guillaume LAURENT, Directeur Général du Centre Hospitalier du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye**

Vu le Code de la Santé Publique, notamment ses articles L 6143-7, D 6143-33 à D 6143-35, et R 6143-38 ;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 15 juillet 2021 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, de Château-du-Loir, de Saint-Calais, du Lude, et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 16 août 2021 ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 23 mai 2025 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 ;

## DÉCIDE

### Article 1

Que délégation de signature est donnée à **Madame PERRIER Hélène**, dans le cadre de sa fonction de Cheffe du Pôle Gestion des Produits de Soins au Centre Hospitalier Le Mans et de gérante de la Pharmacie à Usage Intérieur du Centre Hospitalier du Mans, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025, à l'effet de signer en son nom, toute décision relevant de ses attributions à savoir :

- La signature des conventions d'adhésion en centrale d'achat,
- La signature des lettres d'engagement des groupements de commandes,
- Les courriers de déclaration sans suite/infructuosité,
- Les courriers de rejet et/ou de motivations de rejet,
- Les mises au point de marché,
- Les courriers de notification de marché,
- Les rapports d'orientation et d'analyse relatifs à l'examen des candidatures et des offres, dans le cadre des procédures de passation des marchés public,
- Les ordres de services,
- Les PV de réception et de non-réception,
- Les PV de levée de réserves,
- Les courriers de notification des avenants,
- Les courriers de mise en demeure,
- Les décisions de reconduction et/ou de non reconduction,
- L'ensemble des pièces afférentes à la comptabilité relevant du périmètre du Pôle Gestion des Produits de Soins, à l'exception des actes de mandatement, notamment :
  - Les engagements de dépenses d'exploitation et d'investissement,
  - Les pièces justificatives des dépenses,
  - Les visas des factures attestant du service fait,
  - Les ordres de versement,
  - Les certificats administratifs,
  - Les courriers d'invitation à une négociation et de visite de site ;
  - Les courriers d'invitation à une audition.

En dehors des actes expressément délégués, demeurent exclus du périmètre de la présente délégation :

- Les actes concourant à la préparation des choix des titulaires de marchés publics,
- Les mises au point,
- Les déclarations de sous-traitance,
- Les pénalités de retard,
- Les modifications de marchés publics (avenants),
- Les décomptes généraux définitifs ;
- Les pièces relatives à la gestion contentieuse des marchés,
- Les certificats de cessibilité de créance.

En cas d'absence de Madame PERRIER Hélène, délégation de signature est donnée à Madame BRUEL Alexandra et Monsieur LOISON Aurélien, à l'effet de signer les actes expressément délégués dans la présente décision. Madame Hélène PERRIER en informe le Directeur Général avec la mention de la période considérée.

## Article 2

Cette délégation prend fin automatiquement lorsque le déléataire mentionné à l'article 1 quitte ses fonctions.

## Article 3

Que la présente décision annule et remplace la décision de délégation n° 2021/264.

## Article 4

La délégation de signature, conformément à la réglementation, sera notifiée :

- à l'intéressé contre un accusé de réception ;
- au trésorier principal, receveur du Centre Hospitalier Le Mans ;
- l'Inspection Régionale de la Pharmacie ;
- au conseil de l'Ordre des Pharmacien.

Elle sera publiée par tout moyen la rendant consultable, à savoir :

- au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Sarthe ;
- sur le site internet du Centre Hospitalier Le Mans.

Fait à Le Mans,

le 23 mai 2025

**Le Directeur Général,**

**Guillaume LAURENT**

**signé**

Centre Hospitalier du Mans

72-2025-05-23-00059

N°2025-162 Décision délégation de signature  
Aurélien LOISON -RAA

# Décision n° 2025/162 portant délégation de signature

---

**Monsieur Guillaume LAURENT, Directeur Général du Centre Hospitalier du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye**

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 15 juillet 2021 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, de Château-du-Loir, de Saint-Calais, du Lude, et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 16 août 2021 ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 23 mai 2025 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 ;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6132-6 et L. 6132-7, R.6132-16 ;

Vu le Code de la Santé Publique, et notamment ses articles L. 6132-3, R 6132-16-I, R. 6132-21-1-II, D. 6143-34,

Vu la Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, et notamment son article 107 portant création des Groupements Hospitaliers de Territoire,

Vu le Décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux Groupements Hospitaliers de Territoire et listant les missions de la fonction achats,

Vu la convention constitutive du Groupement Hospitalier de Territoire de la Sarthe (GHT 72) conclue le 31 août 2016, approuvée par l'ARS des Pays de la Loire le 6 septembre 2016, et désignant le Centre Hospitalier du Mans comme établissement support du Groupement Hospitalier de la Sarthe,

Vu la convention constitutive du Groupement Hospitalier de Territoire de la Sarthe (GHT 72) révisée le 1<sup>er</sup> janvier 2024

Vu les différentes instructions de la DGOS et notamment l'instruction DGOS/GHT/DGFIP/2017/153 du 4 mai 2017 relative à l'organisation des Groupements Hospitaliers de Territoires,

Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 relative aux marchés publics,

Vu le Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif aux marchés publics,

Vu le Code de la Commande Publique publié le 5 décembre 2018 au Journal officiel de la République française et entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019,

Vu le Décret n° 2020-893 du 22 juillet 2020 a relevé temporairement le seuil de dispense de procédure de fourniture de denrées alimentaires (100 000€ HT pour la fourniture de denrées alimentaires produites, transformées et stockées avant la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire) jusqu'au 10/07/2021 inclus.

Vu la loi ASAP n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 a relevé temporairement le seuil de dispense de procédure pour les marchés publics de travaux (100 000€ HT) jusqu'au 31/12/2022 inclus

# DÉCIDE

## Article 1

Que, dans le cadre de l'organisation de la fonction achat du GHT 72, délégation de signature est donnée à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 à :

« Monsieur Aurélien LOISON, Pharmacien expert, de la filière « Dispositifs médicaux » du GHT 72, pour les filières « Dispositifs médicaux » et « médicaments »

à l'effet de signer :

. tous les documents concernant les achats pharmaceutiques du GHT72 relevant de la filière « dispositifs médicaux », et notamment :

- Les demandes de précisions des offres,
- Les rapports d'analyses des offres,
- Les courriers d'attribution,
- Les courriers de rejet des offres,
- Les courriers de notification des marchés et accords-cadres,

à l'exception :

- . des rapports de présentation des marchés et accords-cadres,
- . des conventions constitutives de groupement de commandes,
- . des actes d'engagement des marchés publics et des concessions,
- . des modifications aux marchés des marchés publics et des concessions, notamment des avenants.

**Monsieur Aurélien LOISON** assure sa mission dans le respect de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

## Article 2

Que **Monsieur Aurélien LOISON** ne peut donner en aucun cas ni à quiconque cette délégation.

Cette délégation prend fin automatiquement lorsque le délégué mentionné ci-dessus quitte ses fonctions.

## Article 3

Que la présente décision annule et remplace la décision de délégation n° 2022/111.

## Article 4

La délégation de signature, conformément à la réglementation, sera notifiée :

- à l'intéressé contre un accusé de réception ;
- La Responsable de la CCM du GHT 72 ;
- au Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Le Mans ;
- au trésorier principal, receveur de *chacune des trésoreries du GHT72*.

Elle sera publiée par tout moyen la rendant consultable, à savoir :

- au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Sarthe ;
- sur le site internet du Centre Hospitalier Le Mans.

Fait au Mans, le 23 mai 2025

**Le Directeur Général,**

**Guillaume LAURENT  
signé**



Centre Hospitalier du Mans

72-2025-05-23-00060

N°2025-163 Décision délégation de signature  
Alexandra BRUEL -RAA

## Décision n° 2025/163 portant délégation de signature

**Monsieur Guillaume LAURENT, Directeur Général du Centre Hospitalier du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye**

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 15 juillet 2021 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, de Château-du-Loir, de Saint-Calais, du Lude, et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 16 août 2021 ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 23 mai 2025 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 ;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6132-6 et L. 6132-7, R.6132-16 ;

Vu le Code de la Santé Publique, et notamment ses articles L. 6132-3, R 6132-16-I, R. 6132-21-1-II, D. 6143-34,

Vu la Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, et notamment son article 107 portant création des Groupements Hospitaliers de Territoire,

Vu le Décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux Groupements Hospitaliers de Territoire et listant les missions de la fonction achats,

Vu la convention constitutive du Groupement Hospitalier de Territoire de la Sarthe (GHT 72) conclue le 31 août 2016, approuvée par l'ARS des Pays de la Loire le 6 septembre 2016, et désignant le Centre Hospitalier du Mans comme établissement support du Groupement Hospitalier de la Sarthe,

Vu la convention constitutive du Groupement Hospitalier de Territoire de la Sarthe (GHT 72) révisée le 1<sup>er</sup> janvier 2024

Vu les différentes instructions de la DGOS et notamment l'instruction DGOS/GHT/DGFIP/2017/153 du 4 mai 2017 relative à l'organisation des Groupements Hospitaliers de Territoires,

Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 relative aux marchés publics,

Vu le Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif aux marchés publics,

Vu le Code de la Commande Publique publié le 5 décembre 2018 au Journal officiel de la République française et entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019,

Vu le Décret n° 2020-893 du 22 juillet 2020 a relevé temporairement le seuil de dispense de procédure de fourniture de denrées alimentaires (100 000€ HT pour la fourniture de denrées alimentaires produites, transformées et stockées avant la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire) jusqu'au 10/07/2021 inclus.

Vu la loi ASAP n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 a relevé temporairement le seuil de dispense de procédure pour les marchés publics de travaux (100 000€ HT) jusqu'au 31/12/2022 inclus

# DÉCIDE

## Article 1

Que, dans le cadre de l'organisation de la fonction achat du GHT 72, délégation de signature est donnée à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 à :

« Madame Alexandra BRUEL, Pharmacienne référente de la filière « Médicaments » du GHT 72, pour les filières « Dispositifs médicaux » et « médicaments »

à l'effet de signer :

. tous les documents concernant les achats pharmaceutiques du GHT72 relevant de la filière « médicaments » et notamment :

- Les demandes de précisions des offres,
- Les rapports d'analyses des offres,
- Les courriers d'attribution,
- Les courriers de rejet des offres,
- Les courriers de notification des marchés et accords-cadres,

à l'exception :

- . des rapports de présentation des marchés et accords-cadres,
- . des conventions constitutives de groupement de commandes,
- . des actes d'engagement des marchés publics et des concessions,
- . des modifications aux marchés des marchés publics et des concessions, notamment des avenants.

Madame Alexandra BRUEL assure sa mission dans le respect de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

## Article 2

Que Madame Alexandra BRUEL ne peut donner en aucun cas ni à quiconque cette délégation.

Cette délégation prend fin automatiquement lorsque le délégué mentionné ci-dessus quitte ses fonctions.

## Article 3

Que la présente décision annule et remplace la décision de délégation n° 2021/265.

## Article 4

La délégation de signature, conformément à la réglementation, sera notifiée :

- à l'intéressé contre un accusé de réception ;
- La Responsable de la CCM du GHT 72
- au Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Le Mans
- au trésorier principal, receveur de *chacune des trésoreries du GHT72*

Elle sera publiée par tout moyen la rendant consultable, à savoir :

- au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Sarthe ;
- sur le site internet du Centre Hospitalier Le Mans

Fait au Mans, le 23 mai 2025

Le Directeur Général,

Guillaume LAURENT  
signé



Centre Hospitalier du Mans

72-2025-05-23-00061

N°2025-182 Décision délégation de signature  
Signature des bons de cdes de pdt  
pharmaceutiques -RAA

# Décision n° 2025/182 portant délégation de signature

---

**Monsieur Guillaume LAURENT, Directeur Général du Centre Hospitalier du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye**

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 15 juillet 2021 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, de Château-du-Loir, de Saint-Calais, du Lude, et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 16 août 2021 ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 23 mai 2025 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 ;

## LE CHEF DE POLE DU POLE GESTION DES PRODUITS DE SOINS DU CENTRE HOSPITALIER DU MANS,

Vu le Code de la Santé Publique,

Vu la décision du 15 juillet 2021 de Monsieur LAURENT Guillaume, Directeur Général, donnant à Madame PERRIER Hélène Chef du Pôle Gestion des Produits de Soins et gérante de la Pharmacie à Usage Intérieur du Centre Hospitalier du Mans, délégation permanente, à l'effet de signer au nom du Directeur Général du Centre Hospitalier du Mans, toute décision relevant de ses attributions.

Vu la décision du 23 mai 2025 de Monsieur LAURENT Guillaume, Directeur Général du Centre Hospitalier du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, donnant à Madame PERRIER Hélène Chef du Pôle Gestion des Produits de Soins et gérante de la Pharmacie à Usage Intérieur du Centre Hospitalier du Mans, délégation permanente, à l'effet de signer en son nom toute décision relevant de ses attributions.

## DÉCIDE

### Article 1

Que délégation permanente est donnée à Mesdames, Alexandra BRUEL, Ingrid GIRAUT, Lobna JEMOUR, Elsa JOUHANNEAU-TRETON, Lucie GODREAU, Messieurs Xavier CARTAN, Aurélien LOISON, Nicolas MACHEFERT, François TISSERAND, exerçant au sein de la Pharmacie à Usage Intérieur et inscrits à la section H de l'Ordre National des Pharmaciens, pour toute signature de bons de commandes de produits pharmaceutiques.

### Article 2

Cette délégation prend fin automatiquement lorsque les délégués mentionnés ci-dessus quittent leurs fonctions.

## **Article 3**

Que la présente décision annule et remplace la décision de délégation n° 2021/254.

## **Article 4**

La délégation de signature, conformément à la réglementation, sera notifiée :

- Aux intéressés contre un accusé de réception ;
- au Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Le Mans
- au trésorier principal, receveur de *chacune des trésoreries du GHT72*

Elle sera publiée par tout moyen la rendant consultable, à savoir :

- au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Sarthe ;
- sur le site internet du Centre Hospitalier Le Mans

Fait au Mans, le 23 mai 2025

**Le Directeur Général,**

**Guillaume LAURENT  
signé**

Centre Hospitalier du Mans

72-2025-05-23-00062

N°2025-183 Décision délégation de signature  
Signature des factures de pdt pharmaceutiques  
-RAA

# Décision n° 2025/183 portant délégation de signature

---

**Monsieur Guillaume LAURENT, Directeur Général du Centre Hospitalier du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye**

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 15 juillet 2021 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, de Château-du-Loir, de Saint-Calais, du Lude, et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 16 août 2021 ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 23 mai 2025 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 ;

## **LE CHEF DE POLE DU POLE GESTION DES PRODUITS DE SOINS DU CENTRE HOSPITALIER DU MANS,**

Vu le Code de la Santé Publique,

Vu la décision N° 2021-264 du 15 juillet 2021 de Monsieur LAURENT Guillaume, Directeur Général, donnant à Madame PERRIER Hélène Chef du Pôle Gestion des Produits de Soins et gérante de la Pharmacie à Usage Intérieur du Centre Hospitalier du Mans, délégation permanente, à l'effet de signer au nom du Directeur Général du Centre Hospitalier du Mans, toute décision relevant de ses attributions.

Vu la décision N° 2025-161 du 23 mai 2025 de Monsieur LAURENT Guillaume, Directeur Général du Centre Hospitalier du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, donnant à Madame PERRIER Hélène Chef du Pôle Gestion des Produits de Soins et gérante de la Pharmacie à Usage Intérieur du Centre Hospitalier du Mans, délégation permanente, à l'effet de signer en son nom toute décision relevant de ses attributions.

## **DÉCIDE**

### **Article 1**

Délégation permanente est donnée à Mesdames Alexandra BRUEL, Ingrid GIRAUXT, Lucie GODREAU, Lobna JEMOUR, Elsa JOUHANNEAU-TRETON, Hélène PERRIER, Messieurs Xavier CARTAN, Nicolas MACHEFERT, Aurélien LOISON, François TISSERAND, exerçant au sein de la Pharmacie à Usage Intérieur et inscrits à la section H de l'Ordre National des Pharmaciens, pour toute signature des factures de produits pharmaceutiques.

### **Article 2**

Cette délégation prend fin automatiquement lorsque les délégués mentionnés ci-dessus quittent leurs fonctions.

## **Article 3**

Que la présente décision annule et remplace la décision de délégation n° 2021/264.

## **Article 4**

La délégation de signature, conformément à la réglementation, sera notifiée :

- Aux intéressés contre un accusé de réception ;
- au Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Le Mans
- au trésorier principal, receveur de *chacune des trésoreries du GHT72*

Elle sera publiée par tout moyen la rendant consultable, à savoir :

- au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Sarthe ;
- sur le site internet du Centre Hospitalier Le Mans

Fait au Mans, le 23 mai 2025

**Le Directeur Général,**

**Guillaume LAURENT**

**signé**

Centre Hospitalier du Mans

72-2025-05-23-00063

N°2025-190 Décision délégation de signature  
MADI DJOUMOI Ismael -RAA

# Décision n° 2025/190 portant délégation de signature

---

**Monsieur Guillaume LAURENT, Directeur Général du Centre Hospitalier du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye**

Vu le Code de la Santé Publique, notamment ses articles L 6143-7, D 6143-33 à D 6143-35, et R 6143-38 ;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif à la délégation de signature des directeurs des établissements publics de santé,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 15 juillet 2021 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, de Château-du-Loir, de Saint-Calais, du Lude, et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 16 août 2021 ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 23 mai 2025 le nommant directeur des Centres Hospitaliers du Mans, du Lude, de Saint-Calais, de Montval-sur-Loir, de La Ferté-Bernard, du Pôle Santé Sarthe et Loir et de l'EHPAD de Bessé-sur-Braye, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 ;

## DÉCIDE

### Article 1

Que délégation de signature est donnée à **Monsieur MADI DJOUMOI Ismaël**, dans le cadre de sa fonction de Responsable-adjoint des activités économiques Pharmacie / Laboratoires du Centre Hospitalier du Mans, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025, à l'effet de signer en son nom, toute décision relevant de ses attributions à savoir :

- L'ensemble des pièces afférentes à la comptabilité relevant du périmètre du service du Laboratoire du Centre hospitalier du Mans, à l'exception des actes de mandatement, notamment :
  - Les engagements de dépenses d'exploitation dans la limite de 15 000€ HT,
  - Les pièces justificatives des dépenses,
  - Les visas des factures attestant du service fait,
  - Les ordres de versement,
  - Les certificats administratifs,
  - Les réponses aux suspensions de paiement et aux rejets,
  - Les procès-verbaux de réception et de non-réception ;
  - Les procès-verbaux de levées de réserves.

En dehors des actes expressément délégués, demeurent exclus du périmètre de la présente délégation :

- les actes concourant à la préparation des choix des titulaires de marchés publics ;
- les mises au point ;
- les notifications définitives de marchés publics ;
- les actes d'engagement ;
- les déclarations de sous-traitance ;
- les modifications de marchés publics (avenants) ;
- les ordres de services ;
- les procès-verbaux de réception et de non-réception ;

- les procès-verbaux de levées de réserves ;
- les décomptes généraux définitifs
- les pièces relatives à la gestion contentieuse des marchés ;
- les certificat de cessibilité de créance ;
- les courriers d'invitation à une négociation et de visite de site ;
- les courriers d'invitation à une audition ;
- les rapports d'orientation et d'analyse relatifs à l'examen des candidatures et des offres, dans le cadre des procédures de passation des marchés publics.

## Article 2

Que **Monsieur MADI DJOUMOI Ismaël** ne peut donner en aucun cas ni à quiconque cette délégation.

Cette délégation prend fin automatiquement lorsque le délégué mentionné à l'article 1 quitte ses fonctions.

## Article 3

Que la présente décision annule et remplace la décision de délégation n° 2021/264.

## Article 4

La délégation de signature, conformément à la réglementation, sera notifiée :

- à l'intéressé contre un accusé de réception ;
- au trésorier principal, receveur du Centre Hospitalier Le Mans ;
- l'Inspection Régionale de la Pharmacie ;
- au conseil de l'Ordre des Pharmaciens ;
- au dossier administratif de Madame PERRIER.

Elle sera publiée par tout moyen la rendant consultable, à savoir :

- au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Sarthe ;
- sur le site internet du Centre Hospitalier Le Mans.

Fait à Le Mans,

le 23 mai 2025

**Le Directeur Général,**

**Guillaume LAURENT**

**signé**

DDFIP

72-2025-12-08-00003

Arrêté de subdélégation de signature en matière  
d'ordonnancement secondaire au sein du pôle  
valorisation des ressources

DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DES FINANCES PUBLIQUES DE LA SARTHE

SUBD- BIL-RH- 2025-12-08

**Arrêté de subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire  
au sein du pôle valorisation des ressources**

L' Administrateur des Finances publiques adjoint, Directeur du pôle valorisation des ressources de la direction départementale des Finances publiques de la Sarthe ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, modifié par le décret n°2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques et le décret n°2022-644 du 25 avril 2022 relatif aux emplois de direction de la direction générale des Finances publiques et modifiant le statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 12 juin 2025 nommant M. Sébastien JALLET préfet de la Sarthe, prenant ses fonctions le 30 juin 2025 ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2022 portant affectation de M. Cédric CHOPLIN, Administrateur des Finances publiques adjoint, à la direction départementale des Finances publiques de la Sarthe à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 juin 2025 portant délégation de signature de M. Sébastien JALLET, préfet de la Sarthe, en matière d'ordonnancement secondaire à M. Cédric CHOPLIN, Administrateur des Finances publiques adjoint, Directeur du pôle valorisation des ressources ;

Vu l'article 4 de l'arrêté précité autorisant M. Cédric CHOPLIN à déléguer sa signature aux agents placés sous son autorité ;

**ARRETE :**

Par arrêté du préfet de la Sarthe n° DCPPAT 2025-0187 du 30 juin 2025, M. Cédric CHOPLIN a notamment reçu une délégation de signature à effet de :

- signer, dans la limite de ses attributions et compétences, tout document, acte, décision, contrat, conclusion, mémoire et, d'une façon plus générale, tous les actes se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant au fonctionnement ou à l'équipement de la direction départementale de la Sarthe.
- recevoir les crédits des programmes suivants :

- n° 156 " Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local "
- n° 218 " Conduite et pilotage des politiques économique et financière "
- n° 723 " Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État "
- n° 362 " Écologie "
- n° 348 " Performance et résilience des bâtiments de l'État et de ses opérateurs ".
- procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État imputées sur les titres 2, 3 et 5 des programmes précités.
- procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État imputées sur les crédits budgétaires 218-01 "hygiène et sécurité ".

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Cédric CHOPLIN, la délégation conférée sera exercée par :

Mme Catherine LE JOUAN, inspectrice principale des Finances publiques, adjointe au pôle valorisation des ressources et responsable de la division budget, immobilier et logistique ;

M. Cédric BOUCHER, inspecteur divisionnaire des Finances publiques, adjoint de la division budget, immobilier et logistique ;

Mme Anne Cécile BOUGAULT-CAILLIE, inspectrice des Finances publiques, responsable du service budget et logistique, dans la limite de 5 000 € pour la signature des bons de commande et des devis ;

Mme Carine RULLION, contrôleur principale des Finances publiques et M. Quentin BAUER, contrôleur des Finances publiques, dans la limite de 2 000 € pour la signature des bons de commande et des devis ;

Et uniquement pour ce qui concerne les programmes 156, 723, 362 et 348 :

Mme Valérie VIGNAIS, inspectrice des Finances publiques, responsable du service immobilier, dans la limite de 5 000 € pour la signature des bons de commande et des devis ;

Et uniquement pour ce qui concerne le programme 156 :

Mme Aude BELLIARD, inspectrice principale des Finances publiques, responsable de la division des ressources humaines et de la formation professionnelle ;

M. Antoine BLANCHARD, inspecteur des Finances publiques, responsable du service ressources humaines.

Agents du service budget :

La délégation porte sur l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses, ainsi que sur l'émission et la signature des titres de recettes.

Délégation de signature est donnée à Anne Cécile BOUGAULT-CAILLIE, inspectrice des Finances publiques, Mme Carine RULLION, contrôleur principale des Finances publiques et M. Quentin BAUER, contrôleur des Finances publiques, à effet de :

1 - signer toute déclaration de conformité en matière d'opérations d'inventaire et, d'une façon plus générale, tous les actes se traduisant par la constatation des droits et obligations et l'inventaire des biens se rapportant à l'activité financière du comptable assignataire de la DRFIP de la Loire Atlantique

2 - de saisir et valider de façon électronique dans le progiciel chorus, chorus formulaire, et l'application PLACE pour les programmes budgétaires référencés ci-dessus l'engagement juridique, la certification de service fait, les demandes de paiement, les ordres de payer et les ordres de recettes

3 - de transmettre au comptable assignataire tout ordre de payer que ce soit par courrier et/ou par chorus formulaire.

Les agents de la division des ressources humaines dont les noms suivent, sont autorisés à saisir et à valider dans le portail Formulaires de l'application CHORUS DT, les titres à valider relatifs aux indus de rémunération :

M. Antoine BLANCHARD, inspecteur des Finances publiques et Mme Marie-Christelle CHALUMEAU contrôleuse des Finances publiques.

Les agents de la division budget, immobilier et logistique dont les noms suivent, sont autorisés à valider les demandes de paiement des frais de déplacement dans l'application CHORUS DT "frais de déplacement" :

- Mme Catherine LE JOUAN, inspectrice principale des Finances publiques, adjointe au pôle valorisation des ressources et responsable de la division budget, immobilier et logistique ;
- M. Cédric BOUCHER, inspecteur divisionnaire des Finances publiques, adjoint de la division budget, immobilier et logistique ;
- Anne Cécile BOUGAULT-CAILLIE inspectrice des Finances publiques, responsable du service budget et logistique ;
- Mme Carine RULLION, contrôleuse principale des Finances publiques ;
- M. Quentin BAUER, contrôleur des Finances publiques.

L'arrêté de subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire au sein du pôle valorisation des ressources accordé le 1<sup>er</sup> septembre 2025 est rapporté.

Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Sarthe.

Fait au Mans, le 8 décembre 2025

L' Administrateur des Finances publiques adjoint,  
Directeur du pôle valorisation des ressources,

*signé*

Cédric CHOPLIN

DDFIP

72-2025-12-08-00002

Décision de délégations spéciales de signature  
pour le pôle valorisation des ressources

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES FINANCES PUBLIQUES DE LA SARTHE

PVR-2025-12-08

**Décision de délégations spéciales de signature pour le pôle valorisation des ressources**

L'Administrateur de l'État, Directeur départemental des Finances publiques de la Sarthe,

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques et le décret n°2022-644 du 25 avril 2022 relatif aux emplois de direction de la direction générale des Finances publiques et modifiant le statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction départementale des Finances publiques de la Sarthe ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 4 novembre 2025 portant nomination de M. Stéphane COURTIN, administrateur de l'État, en qualité de directeur départemental des Finances publiques de la Sarthe à compter du 17 novembre 2025 ;

**Décide :**

**Article 1 :** Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur division ou de leur service, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur leur seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :

**1. Pour la division des ressources humaines et de la formation professionnelle:**

Mme Aude BELLIARD, inspectrice principale des Finances publiques, adjointe au pôle valorisation des ressources, responsable de la division des ressources humaines et de la formation professionnelle ;

- Ressources humaines

M. Antoine BLANCHARD, inspecteur des Finances publiques, responsable du service ;

Mme Marie-Christelle CHALUMEAU, contrôleuse des Finances publiques, adjointe au chef de service.

- Formation professionnelle et concours

Mme Célia RIGAUD, inspectrice des Finances publiques, responsable du service ;

Mme Gaëlle LASSOUED, contrôleuse principale des Finances publiques.

## **2. Pour la division budget, immobilier et logistique :**

Mme Catherine LE JOUAN, inspectrice principale des Finances publiques, adjointe au pôle valorisation des ressources, responsable de la division budget, immobilier et logistique.

M. Cédric BOUCHER, inspecteur divisionnaire des Finances publiques, adjoint de la division budget, immobilier et logistique.

- *Immobilier*

Mme Valérie VIGNAIS, inspectrice des Finances publiques, responsable du service, dans la limite de 5000 euros pour la signature des bons de commande et des devis.

- *Budget*

Mme Anne-Cécile BOUGAULT-CAILLIE, inspectrice des Finances publiques, responsable du service dans la limite de 5000 euros pour la signature des bons de commande et des devis.

Mme Carine RULLION, contrôleur principale des Finances publiques, dans la limite de 2000 euros pour la signature des bons de commande et des devis.

M. Quentin BAUER, contrôleur des Finances publiques, dans la limite de 2000 euros pour la signature des bons de commande et des devis.

- *Logistique*

Mme Anne-Cécile BOUGAULT-CAILLIE , inspectrice des Finances publiques, responsable du service, dans la limite de 5000 euros pour la signature des bons de commande et des devis.

## **4. Pour le service local du Domaine :**

Mme Valérie VIGNAIS, inspectrice des Finances publiques, responsable du service,

M. Hugues CHANSON, contrôleur des Finances publiques à l'effet de suivre les instances relatives à l'assiette et au recouvrement des produits et redevances domaniaux ainsi qu'au recouvrement de toutes sommes quelconques dont la perception incombe au comptable chargé des produits domaniaux (article R. 2331-5, R.2331-6 et 3<sup>e</sup> de l'article R.2331-1 du code général de la propriété des personnes publiques).

**Article 2** – La présente décision abroge et remplace celle du 17 novembre 2025 et prend effet le 8 décembre 2025. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs du département.

Le Mans, le 8 décembre 2025

*signé*

Stéphane COURTIN  
Administrateur de l'État,  
Directeur des Finances publiques de la Sarthe

Préfecture de la Sarthe

72-2025-12-16-00006

2025-05-16- AP modificatif signé



**PRÉFET  
DE LA SARTHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Bureau de la réglementation  
générale et des élections

**Direction de la citoyenneté et de  
la légalité**

**Le Mans, le 16 décembre 2025**

**Arrêté modificatif portant nomination des  
membres des commissions de contrôle  
chargées de la régularité des listes électorales  
dans les communes du département.**

**LE PRÉFET DE LA SARTHE**  
**Chevalier de l'Ordre national du Mérite,**

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

VU le décret du 12 juin 2025 nommant Monsieur Sébastien JALLET Préfet de la Sarthe ;

Vu le décret du 10 juillet 2024 nommant Madame Christine TORRES secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DCPAT 2025-0216 du 30 juin 2025 portant délégation de signature à Madame Christine TORRES, secrétaire générale de la Préfecture de la Sarthe ;

Vu l'ordonnance du 14 novembre 2023 du président du tribunal judiciaire du Mans ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 novembre 2023 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de la Sarthe ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 septembre 2025 modifiant l'arrêté du 29 novembre 2023 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département ;

**Considérant les propositions des communes de Saint-Paul-le-Gaultier, Saint-Léonard-des-Bois, Jauzé, Torcé-en-Vallée, Lavernat et Précigné ;**

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

**A R R È T E**

**Article 1: La liste des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes**

Place Aristide Briand  
72041 LE MANS Cédex 9  
Préfecture : 02 85 32 72 72  
Mél : [pref-mail@sarthe.gouv.fr](mailto:pref-mail@sarthe.gouv.fr)

1/2

électorales est modifiée conformément aux tableaux annexés au présent arrêté.

**Article 2 :** Cet arrêté annule et remplace l'arrêté préfectoral modificatif du 29 septembre 2025.

**Article 3 :** La secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe.

Pour le Préfet et par délégation,  
La secrétaire générale,

**Signé**

Chrsitine TORRES

Préfecture de la Sarthe

72-2025-12-16-00004

annexe CN +1000 3mbr

**Annexe à l'arrêté préfectoral modificatif du 16 décembre 2025**

COMMUNES DE 1000 HABITANTS ET PLUS COMPOSÉES SELON L'ARTICLE L. 19 VII (3 membres)

Code INSEE	Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué du Préfet	Délégué du Tribunal judiciaire
72006	Arçonnay	Mamers	BÉRARD Alain Suppléante : LE SERGENT Thérèse	VILLETTE Jean-Pierre Suppléante : PRÉATONI Laurence	LIVET Annick Suppléant : DESCURES Jacky
72008	Arnage	Le Mans-6	LUSSON Sylviane Suppléant : BRASSEUR Emmanuel	CADEAU Daniel Suppléante : MOTIN Jacqueline	CERQUEUS Pierre Suppléante : NAIL Ginette
72016	Auvers-le-Hamon	Sablé-sur-Sarthe	LEROY Fernand Suppléant : HUET Dominique	LEGAY Jean-Pierre Suppléant : GITEAU Jean-Claude	REZE Nicole Suppléant : COCURON Jean-Jacques
72026	Beaufay	Bonrétable	GASNIER Sylviane Suppléant : PESSON dit BESSON Marie-Françoise	GUION Annette	BOUTTIER Yannick
72035	Bessé-sur-Braye	Saint-Calais	CARREAU Claudie Suppléant : GILLET Danick	CHERON Ginette Suppléant : GAUBERT Alain	PAPIN Gérard Suppléant : FRANÇOIS Joël
72039	Bonrétable	Bonrétable	BUNAS Christophe Suppléante : LAMIER Françoise	RENOVISÉ Annick	FOULARD Sabrina
72042	Bouloire	Saint-Calais	PAINEAU Jean-Marc Suppléante : CHANTEPIE Christiane	AMESLON Bernard Suppléant : FROGER Jean-Louis	ROUSSEAU Martine Suppléant : VERRON Gérard
72046	Le Breil-sur-Merize	Savigné-l'Evêque	VÉRITÉ Mickaël Suppléante : POITOU Céline	MARCHAL Serge Suppléant : TOUCHARD André	TURPIN Patrick
72047	Brette-les-Pins	Changé	MAILLARD Loëtitia Suppléante : GODIN Odile	CORMIER François	POTTIER-POTTIER Jean-Loup
72050	Brûlon	Loué	RAUBER Ghislaine Suppléant : LEROY Patrick	RAUBER Patrick Suppléants : DROUIN Michel BAUGÉ Marlène	GAIGNARD Dominique Suppléants : HUART Michel LANGVIN Marie-France
72056	Champfleur	Mamers	LAIGNEAU Alain Suppléante : GOYER Patricia	MORIN Serge Suppléants : BARRÉ Jean-louis FAVREAU Annick	LECHAT Fernand Suppléante : PLÉ Monique
72061	La Chapelle d'Aligné	La Flèche	PHELIPEAU Béatrice Suppléant : COLLIN Hubert	LECHAT Robert Suppléante : DESLANDES Annick	Titulaire : JARIES Marie-Paule
72065	La Chapelle Saint-Aubin	Le Mans-2	PRIGENT Jean-Pierre Suppléant : LAUNAY Martine	LE BORGNE Marcel	DROUET Claude
72073	Chaufour-Notre-Dame	Le Mans-7	TREBERT Marie-Laure Suppléant : MAHE François	SIMON Christine Suppléante : BOUGARD Maryse	MOREAU Jean-Yves Suppléante : PEROUMAL Martine
72090	Connerré	Savigné-l'Evêque	THOMELIN Daniel Suppléante : AUGER Nicole	BOBY Jean-Michel Suppléante : CHAVENEAU Ginette	RONFLÉ Didier Suppléante : POLLET Marie-Claude
72110	Crosmières	La Flèche	BENOIST Marie Suppléant : DAILLIERES Stéphane	COLAS Eliane Suppléant : LEGENDRE Olivier	DOITEAU Michel Suppléante : CORBEAU Laure
72119	Domfront-en-Champagne	Loué	GIRAUT Anne Suppléante : MALHERBE Maryse	MUSSARD Michèle Suppléante : DESLIS Renée	DENIS Antoine Suppléant : MUSSARD Daniel
72122	Duneau	La Ferté-Bernard	MARY Annie Suppléant : GANDON Jérôme	DUPONT Aline Suppléante : CIRON Marie-Nelly	HATTON Jacky Suppléant : VERDIER Bernard
72127	Etival-lès-le-Mans	La Suze sur Sarthe	DELANOË Jean-Luc Suppléante : LEFFRAY Catherine	GAUTIER Didier Suppléant : LARDEUX Jean-Jacques	ROHÉE Martine BROSSARD Danielle
72132	La Ferté-Bernard	La Ferté-Bernard	GUESNÉ Gérard Suppléant : THOMAS Gaëtan	THOREAU Jean Suppléant : FLECHARD Bruno	CAMARET Michel Suppléant : GUEDET Daniel
72133	Fillé	La Suze-sur-Sarthe	BACHELOT Bruno	GOUET Thérèse	GUEHERY Alain

Code INSEE	Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué du Préfet	Délégué du Tribunal judiciaire
72147	La Guerche	Bonnétable	GUY Michel Suppléante : BOURASSEAU Laure	WODYNSKI Sonia Suppléant : HAUTREUX Jacques	HERVE Carole Suppléant : FRESNEAU Jean-Louis
72151	Juigné-sur-Sarthe	Sablé-sur-Sarthe	GUERINEAU Claire	LESAGE Yvette	BASILE Laurent
72165	Lombron	Savigné-l'Evêque	ROUSSELOT Pierre Suppléante : BARBIER Catherine	BONTEMPS Sylvie Suppléant : ESNAULT Alain	POUILLET Jean-Claude
72169	Louplande	La Suze-sur-Sarthe	LEVEILLÉ Eliane Suppléant : PELTIOT Gaël	PIPET Marie-Christine Suppléant : GAUDIN Gérard	LECHENE-PAPILLON Alain Suppléant : OGER Alain
72175	Luché-Pringé	Le Lude	LAMY Nadine Suppléant : GUYARD Gilles	BROSSARD Bernadette Suppléant : PAU Richard	TAILLEBOIS Bernard Suppléante : Mme BOUJEANT Sylvie
72180	Mamers	Mamers	SEILLE Bernard	DAGOREAU Michèle	EDET Patricia
72182	Mansigné	Le Lude	EHERMANN Céline Suppléant : BIGOT Frédéric	MISTOUFLET Claudine	DAVID Odia Suppléante : BONHOMMET Françoise
72183	Marçon	Château-du-Loir	TROTIN Patricia Suppléant : BINARD Lydie	GUILLIER Bernard Suppléant : FRESNEAU François	COTIGNY Evelyne Suppléant : VALLIENNE Thierry
72187	Marigné Laillé	Ecommoy	PROVOST Kévin Suppléante : KRAWIEC Josiane	PAPIN Claudine Suppléante : FREULON Sylviane	DUMOULIN Roland Suppléante : COVEMAEKER Catherine
72195	Mézeray	La Suze-sur-Sarthe	LOISEAU Karine Suppléante : MALATERRE Sandrine	BACOUP Frédéric Suppléant : GOURDIN Bernard	BAZILLON Catherine Suppléante : FRANJOUX Cécile
72198	La Milesse	Le Mans-2	SALÉ Maud Suppléante : PLOT Anne	TROCHERIE Gérard Suppléante : PEARD Maryvonne	BONTEMPS Joël Suppléante : CHAUDEMANCHE Marie-Hélène
72205	Montbizot	Bonnétable	EVWARD Caroline Suppléant : MAREAU Richard	CHANTELoup Roger Suppléant : MAREAU Françoise	PICHON Jocelyne Suppléant : BOURBON Jacques
72213	Mulsanne	Ecommoy	ROUSSEAU Patrick	LAIGNEL Jean-Yves	OLIVIER Joël
72215	Neufchâtel-en-Saosnois	Mamers	LECONTE Béatrice Suppléante : LE LAIN Michèle	GOYER Francis Suppléant : BUCAILLE Olivier	LACROIX Marie-Line Suppléant : LEGEARD Fernand
72217	Neuville-sur-Sarthe	Bonnétable	HAMELIN Samuel Suppléante : CAPLAIN Catherine	LAURENT Jean-Claude Suppléant : PELLIER Denis	BOUSSION Claudette Suppléante : CHEDANE Catherine
72223	Noyen-sur-Sarthe	Loué	SAUDUBRAY Régis Suppléant : GILLES Christian	LANCELEUR Alain Suppléantes : FONTAINE Christiane MARTIN Pascale	GAUTIER Henri Suppléantes : PICARD Nadine POTTIER-POTTIER Josiane
72226	Oizé	Le Lude	PLESSIS Josiane Suppléant : FERRÉ Emmanuel	PAULOUIN Denis	PLESSIS Alain
72228	Parcé-sur-Sarthe	Sablé-sur-Sarthe	LEBATTEUX Pascal	VAN EEKERT Charlotte	VAUDRY Didier
72231	Parigné-l'Evêque	Changé	PAQUIER Monique Suppléant : PAVARD Joël	NOTREAMI Sylviane Suppléant : LUTELLIER René	CHARDON Jacques Suppléant : FROGER Daniel
72243	Pontvallain	Le Lude	FILLEUL Dominique Suppléante : LENÈGRE Sylvie	BOUCHERIE Véronique Suppléante : FOUCault Marie-Jeanne	POUPON Joël Suppléante : GASSE Pascaline
72244	Précigné	Sablé-sur-Sarthe	VEILLARD Anthony	PINIAU Yves	THEBERGE Christian
72247	Pruillé-le-Chétif	Le Mans -7	GROS Jean-Michel Suppléant : MOUTON Daniel	DUGUÉ Jacques Suppléante : VANNIER Catherine	TESSIER Annick Suppléant : MOULAY Alain

Code INSEE	Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué du Préfet	Délégué du Tribunal judiciaire
72252	Requeil	La Flèche	HERISSE Danielle Suppléant : LANOS Jean-Luc	GUENAUX Michel Suppléant : BROCHARD Thierry	BAUVAIS Serge Suppléant : MILON Jean-Claude
72253	Roézé-sur-Sarthe	La Suze-sur-Sarthe	LEROUX Martine Suppléant : HUBERT Pierre	LALANDE Sylvie Suppléants : ROY Yves	EBOULEAU André Suppléante : BRION Colette
72257	Rouillon	Le Mans-1	GUIMIER Claude Suppléante : LALANDE Chantal	BOURDAIS Michel Suppléant : LECAMUS Jean-Louis	DESBOURDES Claudine Suppléante : FERRAND Marie-Claude
72275	Saint-Corneille	Savigné-l'Evêque	EVRAUD Martine Suppléante : RICHARD Annick	PEAN Jacqueline	PISSOT Jacky
72276	Saint-Cosme-en-Vairais	Mamers	BOUVIER Bernard Suppléant : Brisset Stéphane	GRISON Eliane Suppléante : MICHELET Ginette	BOUVET Bernard Suppléant : BRISSET Stéphane
72280	Saint-Georges-du-Bois	Le Mans-7	LANDRY Jacques Suppléant : VIRIEUX Jean-François	COTTET-BRETEAU Claude Suppléante : CATOIS Josette	ROUILLARD Edith Suppléant : CHOLEAU Roger
72289	Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Bonnétable	ROCHER Anne-Marie Suppléante : NEVEU Annie	QUANTIN Colette Suppléant : GAC Jean-Jacques	VEAU Monique Suppléant : GIROUX Laurent
72305	Saint-Ouen-de-Mimbré	Sillé-le-Guillaume	LEMOINE Aurélie Suppléant : BRIERE Jean	PANCHER Daniel Suppléants : BINOT Jean-Pierre TOUCHARD Marie-Madeleine	HERTER Chantal Suppléants : EPINETTE André COLLET André
72306	Saint-Ouen-en-Belin	Ecommoy	GOUPY Jean-Raymond Suppléant : FONTAINE Martine	SIMON Loïc Suppléant : LIVET Claude	BULTEAU Gilles Suppléante : LABRETTE Marie
72320	Saint-Saturnin	Le Mans-2	PROUST Nicole Suppléant : RAMADE Thierry	GUITTET Georges	POULHALEC Roger
72328	Sargé-lès-le-Mans	Changé	BERGER Nicolle Suppléant : LECRENAIS Félix	BERCY Christiane Suppléant : SOCHARD Gilles	PINEL Gilles Suppléant : HUBERT Pierre
72334	Sillé-le-Guillaume	Sillé-le-Guillaume	MODAT Olivier Suppléante : LEPINAY Catherine	MAHIER Gilbert Suppléante : BEUCHER Carole	BOURNÉ Marie-Line Suppléant : COUTIN Jean-Luc
72335	Sillé-le-Philippe	Savigné-l'Evêque	BLOT Robert Suppléante : BOURGOIN Isa	PLECIS Fabien Suppléante : DROU Aurélie	BARBET Anne-Marie Suppléant : CORBION Jean-Yves
72336	Solesmes	Sablé-sur-Sarthe	LANCELEUR Daniel Suppléant : DENIAU Christophe	MARTIN Paul Suppléant : SERVER Roger	Trottier René Suppléant : LANDEAU Gaëtan
72340	Souligné-sous-Ballon	Bonnétable	TOUZARD Michel Suppléant : POIRIER Véronique	HARDOUIN Viviane Suppléant : DESGROUAS Jean	DUSSART Sonia Suppléante : TOULIS Annie
72346	La Suze-sur-Sarthe	La Suze-sur-Sarthe	GEORGES Jean-Claude Suppléante : SEPTSAULT Annick	NOIRAUD Françoise Suppléant : COSNARD Denis	HENNEL Jean-Luc Suppléant : THEBAULT Annie
72350	Téloché	Ecommoy	KNOSP Christian Suppléant : CHEVALIER Joël	PERRIER Jean-Michel Suppléant : ALLORY Alain	RABETTE Henri Suppléante : PERSON Jacqueline
72351	Tennie	Loué	JOLY Françoise Suppléante : CHAUMONT Sylviane	BELLANGER Jean-Louis Suppléante : PEAN Evelyne	LUCAS Jean-Yves Suppléante : FOUILLEE Jocelyne
72358	Thorigné sur Dué	Saint-Calais	GASCHE Alain Suppléant : DUPONT François	LECOSSIER Jacky Suppléants : LECOMTE Roger ALIX Martine	GODEFROY Jean-Claude Suppléants : LECOMTE Annick HUMBLOT Séverine
72360	Trangé	Le Mans-7	DUTERTRE Gérard Suppléante : BREBION Jacqueline	SECHET Michelle	BLANCHET Clément
72373	Vibraye	Saint-Calais	GOUHIER Didier Suppléant : RENAUDIN Jean-Yves	RICHARD Alain Suppléants : FILLETTE Lucien DENIAU Claudine	BLOT Jean-Marc Suppléant : LORY Alain

Code INSEE	Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué du Préfet	Délégué du Tribunal judiciaire
72377	Villaines-sous-Malicorne	La Flèche	PRECHAIS Jean-Marie Suppléant : COMPAIN Gervais	DUVAL Jean-Claude	COURANT Gérard
72385	Yvré-le-Pôlin	Le Lude	LANDAIS Michèle Suppléante : JARDIN Marinette	TOUCHET Bernard	PACAUD Sylviane

Préfecture de la Sarthe

72-2025-12-16-00005

annexe CN +1000 5mbr

**COMMUNES DE 1000 HABITANTS ET PLUS (5 membres)**

Code INSEE	Commune	Canton	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
72001	Aigné	Le Mans-2	MARTIN Jocelyne SIF Annie CHAMPION Séphane	AINÉ Jean-Luc	VINETTE Fabienne
72003	Allonnes	Le Mans- 7	LAHMAR Noureddine KANUA DIYABANZA Rémy GIFFARD Francine Suppléants : DAVID Frédéric HEMAM-DESSAM Céline TESSIER Véronique	CORDELET Gaëtan Suppléante : FRESLON Rosa-Maria	CHEVALLIER Claude
72013	Aubigné-Racan	Le Lude	LEON Brigitte LEBOUC Janick RENOU Marinette <u>Suppléants :</u> FAGAULT Pauline RAMAUGÉ Christophe GAUCHER-LOISEAU Elodie	GUERIN Françoise GUERANGER Vincent <u>Suppléante :</u> GAILLAT Mathilde	
72022	Le Bailleul	Sablé-sur-Sarthe	LABÉ Justine MORIN Francine FÉVRIER Denis	POISSON Christine FLAMENT Bernadette	
72024	La Bazoge	Bonnétable	THEBAULT Séverine ROUSSET Gérard AMESLON Estelle <u>Suppléants :</u> MESME Ludovic AUBERTIN Karine LE COSSEC Yves	ROY Jean-Paul FEAUX Michel <u>Suppléants :</u> MARCHAND Philippe MÉDAGBÉ Kelly	
72029	Beaumont-sur-Sarthe	Sillé-le-Guillaume	CARRÉ Nadège COURTOIS Géraldine LAMBERDIÈRE Gaby Suppléante : LUBIN Isabelle	OLIVIER Patrick	BYK Christian
72051	Cérans-Foulletourte	Le Lude	PASTEAU Karine DE MATOS Floriane VALLEROY Julie <u>Suppléants :</u> RAMAUGÉ Christophe GARANDEL Hervé GALBADON Manuel	LE CHAT-LEJEUNE Maïté DOLL François <u>Suppléante :</u> MÉNAGE Edith	
72053	Challes	Changé	MORTIER Loïc DUPAS Sébastien LANGIN Aline <u>Suppléants :</u> AVIGNON Jean-Louis MUSSARD Gaëlle	BORDAISEAU Olivier ALLAIN Céline	
72054	Champagné	Changé	GRASSET Gérard SIMELI Léone DUDILLIEU Nathalie <u>Suppléants :</u> VERON Christophe GUILLEMIN Nathalie	CLAVEAU-LOUVET Véronique LESAUVAGE Anne-Gaëlle <u>Suppléant :</u> SAMOYEAU Benoît	
72058	Changé	Changé	CHARLOT Hugues HAWES Sébastien PASSE Katia <u>Suppléantes :</u> LEBEAU Sonia LENOIR Monique HOPSOR-PEZARD Martine	BESOMBES Christophe HATTON Anita <u>Suppléantes :</u> BESOMBES Magali POGUENNEC Marie-Claire	

Code INSEE	Commune	Canton	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
72068	La Chartre-sur-le-Loir	Château-du-Loir	FOUSSARD Annette AUBERT Jean-Luc MOUCHARD Ghislaine	BORDIER Emilie GILLE-AYBES Marie-Dominique	
72084	Clermont-Créans	La Flèche	LUISELLI Gérard GEVRAISE Dominique PÉAN Paméla Suppléante : FAUCHEUX-BOURDON Cindy	BARS Nicolas COUBARD Edwige Suppléant : GUYARD Dimitri	
72089	Conlie	Loué	GONNET Jean-Michel CISSÉ Lionel TESSIER Patricia <u>Suppléants :</u> DERENNES Philippe GOULU Marinette ROBIDAS Arnaud	BELLESSORT Jean-Joachim BOUILLY Charlène  <u>Suppléante :</u> POURCEAU Sophie	
72095	Coulaines	Le Mans-4	GRINDA Béatrice JOSSELIN Gérard KUNDE Kurt <u>Suppléants :</u> LE ROUX Dominique MÉSANGE Karine PANNIER Francine	DUCHATELET Michel GUÉDOUAR Salima	
72096	Coulans-sur-Gée	Loué	BAREAU Christiane PICAULT Isabelle RIPAUT Thérèse	BROCHARD Vincent LAMBERT Sophie	
72118	Dollon	Saint-Calais	GUILLOINEAU Pierre PIFFARD Nicole DESHAYES Micheline	BOURLIER Jean MARTEL Jean-Pierre	
72124	Ecommoy	Ecommoy	PERROTIN Jean-Marie BARBERO Cristina LE DILLY Sylvie	HALILOU Nicolas	FIEZ Muriel
72143	Le Grand-Lucé	Château-du-Loir	MARÉCHAL Claude BARRIER Alain GUET Patrick <u>Suppléantes :</u> ROLLAND Nelly OSTER Béatrice	LECLERC Jean-Yves AUBERT Isabelle	
72146	Guécélard	La Suze-sur-Sarthe	DE WEVER Denis DENELLE Sophie LECOMTE Jacky	HEULIN Yannick JAGUELIN Yvonnick	
72150	Joué-l'Abbé	Bonnétable	MASSON Philippe PINEAU Vincent MENAGÉ Tony	CHOPLIN Pascal REGOUIN Evelyne	
72154	La Flèche	La Flèche	GUICHON Jean-Pierre BOIGNÉ Sandrine  DUBOIS-GASNOT Stéphanie  Suppléant : BESNARD Olivier	MUNSCH Jean DELHOMMEAU Sylviane  Suppléante : FRESNEAU Christine	
72168	Loué	Loué	MALHERBE Martine MARTIN David HOULBERT Cédric	PAINEAU Catherine PLANTAI Gérard	
72172	Le Luart	La Ferté-Bernard	LEPROUX Jean-Luc AUBIER Didier DUNAS Sandra	LEROUX Marie-Thérèse GRIGNON Claude	
72173	Luceau	Château-du-Loir	MANCEAU Sylvie PELTIER Sylvie FISSEAU Alexa	BRUNEAU Pascal DAGUZAN Claude	
72179	Malicorne-sur-Sarthe	La Suze-sur-Sarthe	COUSIN Rémy LOURDELLE Caroline MEUNIER Virginie	LE NOË Franck BÉLANGER Ségolène	
72181	Le Mans	Le Mans-1	LAGARDE Fabienne BOMMERT-MÉNARD Ludivine CHOISNE Anne-Marie Suppléants : CHARTON Patricia	KARAMANLI Marietta RUCHAUD Olivier  Suppléants : ROUSSEAU Jacqueline	

Code INSEE	Commune	Canton	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
			LAUTRU Patricia ÉDOM François	BIENCOURT Olivier	

Code INSEE	Commune	Canton	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
72191	Mayet	Le Lude	GUYET Fabienne ALLARD Cécile HOUNICHEREN Sandrine	HUBERT Yves MENAGER Julien	
72200	Moncé-en-Belin	Écommoy	DUGAST Sylvie CHAILLEUX Mélanie MAUROUARD Hélène <u>Suppléants :</u> LE BIHAN Claude LELONG Nicolas MAILLARD Emmanuel	CAZIMAJOU David BEN DRISS Mouna <u>Suppléants :</u> TESSIER Thomas LAURENCON Dominique	
72230	Parigné-le-Pôlin	La Suze-sur-Sarthe	CHEVALIER Florence MARIE Michel BONS Renée	LAFORêt Annie JAMEUX Stéphane	
72241	Montfort-le-Gesnois	Savigné-l'Evêque	MAUCOURT Christian CHARTRAIN Annick PERDEREAU Emilie	DREUX Didier LEPROUST Milène	
72260	Ruaudin	Ecommoy	LEFFRAY Sylvie MOIREAU Annick JODEAU Dominique	GASNOT Claude BERGET Patrick	
72264	Sablé-Sur-Sarthe	Sablé-sur-Sarthe	LÉTARD Blandine MOYON Magali PELTIER Stéphane  <u>Suppléants :</u> LAUNAY Anaïs HADJI Abdelkader RICHARD Françoise	FOUILLEUX Anne-Marie  <u>Suppléante :</u> GUIMBERT Flavie	MAREAU Rémi
72269	Saint-Calais	Saint-Calais	CHEVALIER Françoise LELONG Françoise BONNEFOY Béatrice  <u>Suppléant :</u> GUIBERT Cédric	BESNARD Jean-Claude  <u>Suppléant :</u> AURIAU Christophe	JANVIER Jean-Marie
72290	Saint-Jean-d'Assé	Bonnétable	HERCÉ Nelly LECOSSIER Mélanie JARDIN Christine <u>Suppléants :</u> CHOPLIN Joackim GOUBARD Jean-Michel	CANOVAS David DÉSILE Corinne	
72299	Saint-Mars-d'Oullié	Changé	PLED Nicolas LALANNE Géraldine JESTIN Geneviève	PHILIPPE Stéphanie VALLAS Nordine	
72300	Saint-Mars-la-Brière	Savigné-l'Evêque	JALIER Roselyne LE GOT Jimmy DROUET Frédérique	VERNHETTES Patrice CHÂTEAU Françoise	
72310	Saint-Pavace	Bonnétable	DELAITE Stéphane TENCE Catherine MELOT Pierre <u>Suppléants :</u> DEROUET Jean-René BLONDEAU Fabien LE GRAND Jean-Yves	DELBRUEL Virginie JEGOU Fabrice <u>Suppléants :</u> BARBIER Mathieu ANQUETIL Béatrice	
72329	Savigné-l'Evêque	Savigné-l'Evêque	LE JAN Marguerite BERGER Michelle TEGEL Jeanne <u>Suppléants :</u> MENESTRIER David PAULIN Bertrand MORIN Tony	TRAVERS-CORBION Françoise BOUTTIER Jean-Claude  <u>Suppléants :</u> LE CONTE Hélène RÉTIF Olivier	
72344	Spay	La Suze sur Sarthe	SIMON Stéphanie MAZÉ Pascal TORTAY Gladys	BRUNET Joëlle GALY Alain	

Code INSEE	Commune	Canton	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
72359	Torcé-en-Vallée	Savigné-l'Évêque	LOPES Emilie CHADUTEAU Michel BESNIER Maryse Suppléants : DAVID Joël GUILLET Didier	CUISNIER Annick GUILLERME Vincent	
72364	Vaas	Le Lude	GOUSSIN Nadia CHAIGNEAU Emilie LE BONHOMME Alexandre <u>Suppléante :</u> RAGNEAU Morgane	COLAS Jean-Philippe GIROLLET Sonia	
72378	Vion	Sablé-sur-Sarthe	REGNER Chantal HUBERT Alexandre JUDALET Michel	ANGELO Benoît BESNIER Patricia	
72381	Voivres-lès-le-Mans	La Suze-sur-Sarthe	DESBOIS Lydia ARRIER Franck JODEAU-BELLOTTI Anne-Laure <u>Suppléants :</u> GUYON Nicole BELFORT Jérôme DEGOULET Bernard	FIMIEZ Miguel EL KRIMI Linda	
72386	Yvré-l'Évêque	Changé	BACHELEY Sylvain PLANCHETTE Angélique GUYON Jean-Philippe	JUIGNÉ Mickaël CHEVALIER Marie	

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral modificatif du 16 décembre 2025  
Pour la Préfet de la Sarthe et par délégation,  
La Secrétaire Générale,

**Signé**

Christine TORRES

Préfecture de la Sarthe

72-2025-12-16-00002

annexe CN3 mbr

## COMMUNES NOUVELLES (3 membres)

Code INSEE	Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué du Préfet	Délégué du Tribunal judiciaire
72023	Ballon-Saint-Mars	Bonnétable	HABERT Pascal Suppléante : ROUSTEL Roselyne	BOULVERT Patrick Suppléant : HUET Gérard	ALLICHON Jean-Louis Suppléante : BUCHOT Thérèse
72071	Montval-sur-Loir	Château-du-Loir	HUGER Pierre Suppléant : CHARBONNEAU Claude	BOUCHER Jean-Pierre Suppléante : BLANCHARD Martine	LE GUYADER Françoise Suppléant : VERRIER Alain
72080	Cherré-Au	La Ferté-Bernard	CIROUX Jean-Luc Suppléante : LEVASSEUR Brigitte	DIVARET Michel Suppléant : GAY Jean-Claude	LE GOSLES Gilbert Suppléante : LEVASSEUR Lucette
72128	Val-d'Etangson	Saint-Calais	BARBU Didier Suppléant : MOREL Guy	LANDRÉ Daniel Suppléant : GRANGER Didier	POIGNANT Jocelyne Suppléante : REMY Françoise
72138	Fresnay-sur-Sarthe	Sillé-le-Guillaume	ADAM Marie-Christine Suppléant : COURNÉ Alain	CHAUDEMANCHE Jean-Marie Suppléant : TRIPIER Michel	BRUNET Daniel Suppléante : GERVAIS Gaëlle
72219	Bernay Neuvy en Champagne	Loué	LAVANIER Stéphanie Suppléante : PASSELANDE Angélique	MÉZIERE Paul Suppléants : HAMELIN Maurice RENOU Marylène	GARREAU Didier Suppléants : LEBOUCHER Claude SIMON Valérie
72262	Loir-en-Vallée	Château-du-Loir	BUSSON Marinette Suppléant : LOYAU Jacky	MATRAT Annie Suppléants : POHU Alain LEDRU Marie-Françoise	SALMON Alain Suppléants : GUILLONNEAU Michel MOIREAU Solange
72308	Saint-Paterne-Le-Chevain	Mamers	DE BALGION DE LA DUFFERIE Gilles	GOASDOUE Brigitte Suppléantes : DELAFOSSE Ghislaine LEROY Viviane	RIOULT Martine Suppléants : LE BRIS Pierre ROUSSEL Alain
72363	Tuffé-Val-de-la-Chéronne	La Ferté-Bernard	ANDRIEUX Dominique Suppléant : LEMAY Claude	LEDRU Rolande Suppléante : CHARTIER Sylvie	LIGOT Pierre Suppléante : NEON Marie-Thérèse
72155	Laigné-Saint Gervais	Ecommoy	BOURGE jean-Yves Suppléant : PIERRE Sébastien	FOUQUERAY Jean-Paul Suppléante : GARNIER Annie	HUREAU Nicole Suppléante : COULON Michel
72382	Val-de-la-Hune	Saint calais	GRIGNON Danielle Suppléant : GESLIN Dominique	JUTTIN Jean-Marie Suppléant : DAMOISEAU Patrice	PAPIN Léonce Suppléante : CROISEAU Arlette

Préfecture de la Sarthe

72-2025-12-16-00003

annexe CN5 mbr

## COMMUNES NOUVELLES (5 membres)

Code INSEE	Commune	Canton	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombres de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
72025	Bazouges-Cré-Sur-Loir	La Flèche	ROGER Patrice FAUVEAU Jérôme REMARS Sophie	HOTONNIER Michelle DALAINE Ludovic	
72137	Villeneuve-en-Perseigne	Mamers	ANFRAY Liliane BISSON Nadine CAMUS Christian	BELLIDO Arnaud MAINGUY Vanessa	
72176	Le Lude	Le Lude	CORBEAU Alexandra LE GALLET Jean TRICOT Jean-Paul Suppléants : BEN KACHOUT Mahmoud HÉRIN Anaïs	BOUTELOUP Annie FRIZON Roland	
72189	Marolles-les-Braults	Mamers	GAGNOT Philippe CECCANTI Jean-Louis BOULAY Patrick <u>Suppléants :</u> GALLET Alain TISON Bruno FOULARD Catherine	COSME Annie MALASSIGNÉ Martine  <u>Suppléants :</u> DEROYE Christelle GOUSSÉ Christophe	

Préfecture de la Sarthe

72-2025-12-16-00001

annexe communes -1000h

**Annexe à l'arrêté préfectoral modificatif du 16 décembre 2025**

**COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS (3 membres)**

Code INSEE	Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué du Préfet	Délégué du Tribunal judiciaire
72002	Aillières-Beauvoir	Mamers	CAILLAUX Maxime Suppléant : D'AILLIERES François-Xavier	ADAM Hugues Suppléant : BOUTTIER Georges	BRISEBARRE Daniel Suppléant : CHARRIE Renaud
72004	Amné	Loué	DUFOUR Anthony Suppléant : HERVÉ Eric	BOMER Michel Suppléant : LEBOUCHER Patrick	LEGEAY Ylix Suppléant : LEBOUCHER Dominique
72005	Ancinnes	Sillé-le-Guillaume	COLLET Olivier	POTTIER Jean-Yves	TRIBOUDEAU Chantal
72007	Ardenay-sur-Merize	Savigné-l'Evêque	PREVEAU Christel Suppléante : BARBÉ Cécile	ARRAULT Marie-Françoise Suppléant : DAVOINE Gérard	MONTAVON Patrice Suppléant : ARRAULT Michel
72009	Arthezé	La Flèche	RECHER Eric Suppléante : JALLU Séverine	LEJEUNE Murielle Suppléant : MAILLET Pascal	HUREL Claude Suppléant : FERRAND Louis
72010	Asnières-sur-vègre	Sablé-sur-Sarthe	MOLINE Cécile Suppléant : DAVIERE Vincent	LESAGE Frédéric Suppléant : LANCELEUR Dominique	BOUVET Sonia Suppléant : CHAPON Ludovic
72011	Assé-le-Boisne	Sillé-le-Guillaume	DAGRON Guillaume Suppléant : GARDIE Benoît	AGIN Christophe Suppléant : POIRIER Joël	CHESNIER Annick Suppléante : DUTERTRE Annick
72012	Assé-le-Riboul	Sillé-le-Guillaume	CORBIN Mickaël Suppléant : GROSBOIS Guillaume	HABERT Philippe Suppléante : LOCHET Thérèse	BUON Raymond Suppléant : CLOUTIER Gérard
72015	Les Aulneaux	Mamers	BLANCHARD Valérie Suppléant : FRESNY Patrick	PENISSON Philippe Suppléant : BUTET Yannick	FOUSSARD Yves Suppléante : BLANCHARD Brigitte
72017	Auvers-sous-Montfaucon	Loué	NOIR Mireille Suppléant : CAMPMAS Thierry	HOUILLOT Michel Suppléant : NOIR Dominique	GIRARD Franck Suppléante : FOUGERAY Cindy
72018	Avesnes-en-Saosnois	Mamers	YVON Michèle Suppléante : MILCENT Marion	PICHERIT Marion	MILCENT Paquita
72019	Avessé	Loué	POUPIN Julie Suppléante : LEBANNIER Pauline	RIECROS Martine Suppléante : CRIÉ Odile	JOUANNIC Anne-Sophie
72020	Avezé	La Ferté-Bernard	COPLEUTRE Christelle Suppléante : VAN SCHAIK Claire	PICAULT Claudine Suppléante : ROUYER Geneviève	JEANNE Jean-Pierre Suppléante : CHERRÉ Evelyne
72021	Avoise	Sablé-sur-Sarthe	DROUIN Valérie Suppléante : GIGOMAS Jeanine	LETESSIER Michel Suppléante : LEROY Marie-Christine	RICHARD Christian Suppléant : HEURTEBISE Hervé
72027	Beaumont-sur-Dême	Château-du-Loir	DUMONTET François Suppléant : LIEVAL Catherine	DUMONTET Valérie Suppléant : ROTTIER François	BARRIER Noëlle Suppléante : ROTTIER Rita
72028	Beaumont-Pied-de-Bœuf	Château-du-Loir	CORNILLEAU Arnaud Suppléant : SALMON Philippe	COTTUN Richard Suppléant : LE GALLIC Gérard	GODAILLER Odile Suppléant : DENOUAL Yves
72031	Beillé	La Ferté-Bernard	DUPRAT Jean-Christian Suppléante : CROCHARD Dolores	MARCHAIS Didier Suppléante : TORTEVOIX Marie-Claude	CHAUVRÉ Florent Suppléant : BOYER Jean-Pierre
72032	Berfay	Saint-Calais	ROQUAIN Jean	JANVIER Jean-Michel	MONGÉ Claude
72034	Bérus	Sillé-le-Guillaume	GOUDUAU Claude Suppléante : DOUDIEUX Josiane	AMALFITANO Claudette Suppléants : ROWLAND Laurent MORINEAU Jean-Claude	CHEVALLIER Claude Suppléant : BRIERE André
72036	Béthon	Sillé-le-Guillaume	DRAULT Sébastien Suppléant : DRU Yann	DUGUÉ Sylvie	DUBRAY Odile
72037	Blèves	Mamers	FILLIEUL Jean-Claude Suppléant : AVELINE Michel	PAYEN Laure Suppléante : MICHEL Micheline	COUTARD Fabienne Suppléante : DA SILVA PEREIRA Anne-Cécile
72038	Boëssé-le-Sec	La Ferté-Bernard	GILBERT Sue Helen Suppléant : AUBERT Claudine	CHARTIER Bernard Suppléante : GARNIER Micheline	LECOMTE Daniel Suppléant : DUBRAY Gérard
72040	La Bosse	La Ferté-Bernard	ESNAULT Olivier Suppléante : BECUWE Lucie	LANGE Francette Suppléant : LEDAUPHIN Cyrille	JAOUEN Frédérique Suppléant : EVRARD Philippe
72041	Bouër	La Ferté-Bernard	LALAIRE Roland Suppléante : VENDÔME Jeannine	COIFFARD Béatrice	GAUTIER Michèle
72043	Bourg-le-Roi	Sillé-le-Guillaume	CHAUVEL Michèle Suppléante : CAUCHARD Delphine	BEAUDOIN Evelyne Suppléant : PICHAUD Jean-Michel	FLECHARD Daniel Suppléante : LIGER Catherine

Code INSEE	Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué du Préfet	Délégué du Tribunal judiciaire
72044	Bousse	La Flèche	BACHELOT Armand Suppléant : LEVALET Didier	MARTIN Danielle	BEZARD Sylvain
72045	Brains-sur-Gée	Loué	MARTIN Romuald Suppléant : COUBARD Anthony	RENAUDIN Bernard Suppléant : NAVAU Serge	AUBRY Georges Suppléant : LOTTIN Michel
72048	Briosne-les-Sables	Bonnétable	LÉPINE Brigitte Suppléante : GROUAS Nathalie	ROUAULT Patrick Suppléant : COLOMBE Samuel	MILLOIS Antony
72049	La Bruère-sur-Loir	Le Lude	BARBANÇON Antje Suppléant : CUASNET Ludwig	CHANTEPIE Françoise Suppléants : LE GREL Eric ALLANOU Mireille	GUILBERT Eric Suppléantes : PINEAU Annie LOISELLEUR Lydie
72052	Chahaignes	Château-du-Loir	GADOIS Aurore Suppléant : BUSSON David	PASQUIER Bernard	QUESTE Alain
72057	Champrond	Saint-Calais	LUQUET Sylvie Suppléant : FOURNIER Benoît	RICHARD Jean-Paul Suppléante : GAUTIER Edwige	BOURDAIN Philippe Suppléante : VIRLOUVET Annick
72059	Chantenay-Villedieu	Loué	LEGUY Antoine	CHANAL Christian Suppléantes : HEURTEBIZE Maryse UZU Chantal	ARRAULT Claudine Suppléantes : BAUCHET Elisabeth HORPIN Sylvie
72060	La Chapelle-aux-Choux	Le Lude	CHOPARD Marie-Laure Suppléant : FOUSSARD Eliane	POUPÉE Janick Suppléante : MORTREAU Maryline	BOURGE Anne-Marie Suppléant : PROUST Jean-Louis
72062	La Chapelle du Bois	La Ferté-Bernard	BRETON Patricia Suppléant : FAYOLLE Stéphane	CLOTEAU Thomas Suppléants : NEVEU Magali GRIGNÉ Philippe	BULOT Claude Suppléant : CHOMARD Maurice
72064	La Chapelle-Huon	Saint-Calais	GUERINEAU Sylvie Suppléant : BRANJONNEAU Thierry	BONNEFOY Bernard Suppléant : BELLANGER Joceline	MEINSER Marie-Jeanne Suppléant : TASSIN Jean-François
72066	La Chapelle-Saint-Fray	Loué	CHAUDET Bertrand Suppléant : DUGUÉ Adrien	JARNOUEN de VILLARTAY Gaëtan Suppléants : GONNIN André TAUPIN Nadine	FÈVRIER Jean-Claude Suppléants : ERNAULT Claude COULÉE Jean-Michel
72067	La Chapelle-Saint-Rémy	La Ferté-Bernard	SOUVRAY Jérôme Suppléant : MORING Pierre	CABARET Patrice Suppléant : MARAIS Claude	MONCHATRE Daniel Suppléante : ROMAGNE Liliane
72070	Chassillé	Loué	TISON Laurent Suppléante : BOTEL Amélie	DELHOMMOIS Bruno Suppléant : VOYDIE Dominique	PIOGER Yolande Suppléant : GRUDÉ Camille
72072	Château-l'Hermitage	Le Lude	MIZRAHI Christiane Suppléant : SANSON Olivier	DEFAY Michel	LOISEAU Maximilienne
72074	Chemiré-en-Charnie	Loué	PADOIS Nicolas Suppléante : MOLARD Anne	PANCHER Michel Suppléant : BRIFFAULT Rolland	BEAUTEMPS Catherine Suppléante : SABRAS BASECQ Elisabeth
72075	Chemiré-le-Gaudin	La Suze-sur-Sarthe	Titulaire : LEFEUVRE Armand Suppléant : PROVOTS Sylvia	LEFEUVRE François-Xavier	SALINAS Françoise
72076	Chenay	Mamers	Christine VAUGEOIS Suppléante : VIDIE Marina	LANDAIS Claudine	CHANTEPIE Claude
72077	Chenu	Le Lude	PORCHERON Fabrice Suppléante : CHAPIN Graziella	MÉNARD Daniel Suppléante : AUBIN Jacqueline	GUILLIER Didier Suppléant : GONNIN Christophe
72078	Chérancé	Sillé-le-Guillaume	LORIN Yves Suppléant : LAMBERT Yohann	COLLIN Chantal Suppléantes : VINETTE Sylvie JOUATEL Catherine	DURAND Marie-Claire Suppléante : PIOGER Sylvie
72079	Cherisy	Sillé-le-Guillaume	ROBLIN Véronique Suppléante : HÉBERT Stéphanie	GAGNEUX Jean Suppléante : LÉVEILLÉ Anne	GAILLARD Samuel Suppléante : FOUCHEARD Yolande
72083	Chevillé	Loué	NOURY Jean-Michel Suppléant : BOUCHARD Dominique	DELHOMMOIS Daniel Suppléants : BIGNON Annie TIRATAY Jean-Pierre	MOULIN Christine Suppléants : CHEVALIER Bernard BERNARD Wilfried
72085	Cogners	Saint-Calais	GALPIN Daniel Suppléant : HALLIER Francis	AUVRAY Mickaël Suppléants : CARRE Chantal HUGER Mickaël	POTTIER Christelle Suppléant : DAGUENET Claude
72086	Commerveil	Mamers	CHEVALIER Guillaume Suppléant : ROYER Anthony	HUET Ginette Suppléant : CHANCLOU Francis	FILOCHE Maryvonne Suppléante : CHEVALIER Elise
72087	Conflans-sur-Anille	Saint-Calais	LECOMTE Yves Suppléant : MEUNIER Anthony	GONSARD Françoise Suppléant : CHEREAU Joël	GAUTIER William Suppléant : GRIGNON Didier
72088	Congé-sur-Orne	Mamers	CHOPLAIN Catherine Suppléant : POTTIER Berangère	PLECIS Marinette Suppléant : SURMONT Michel	GOHIER Jocelyne Suppléant : AMBROIS Didier
72091	Contilly	Mamers	ESNAULT Didier Suppléant : BREUX Stéphane	CARCA Catherine Suppléant : HERVE Pascal	COTINET Michel Suppléant : DU PUY Benoît
72093	Cormes	La Ferté-Bernard	BERRIGUIOT Pierrick Suppléant : GERVAIS Michel	BLANCHETIERE René Suppléante : ERHART Janine	OZANGE Pierre Suppléant : CHEVALIER Christian

Code INSEE	Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué du Préfet	Délégué du Tribunal judiciaire
72094	Coudrecieux	Saint-Calais	HAMELIN Fabrice Suppléant : PINEAU Stéphane	PLOUZE Martine Suppléante : PINEAU Harmonie	BOSNYAK Marie-Claire Suppléante : ROUAULT Martine
72098	Coulongé	Le Lude	LAMOUREUX Jocelyne Suppléant : DUFFOUR Hubert	GAUDIN Didier Suppléante : SENATORE Annie	LONGUEMARÉ Michel Suppléante : LERAY Josette
72099	Courceboeuf	Bonnétable	VAUGARNY Pierre Suppléant : OUDIN Anthony	LAUZANNE Daniel Suppléante : GARREAU Nicole	JARDIN Monique Suppléante : ALIX Thérèse
72100	Courcelles-la-Forêt	La Flèche	BRICHET Vincent Suppléant : REBOUILLEAU François	GUICHARD Jany Suppléante : SAINT RAYMOND Marie-Noëlle	CAHOREAU Loïc Suppléant : MAUDOUX Jean-Luc
72101	Courcemont	Bonnétable	GYPTEAU Francis Suppléant : BOUVET Stéphane	KERVINIO Michel Suppléants : CHAUDRON Dominique PETIT Ghislaine	ORRIOLS Daniel Suppléants : MÈCHE Patricia CHOPLIN Michèle
72102	Courcival	Bonnétable	LECHÂBLE Céline Suppléant : BEAURAIN Didier	GILLES Francine Suppléante : DE TAFFANEL DE LA JONQUIÈRE Marie-Laure	ETCHEBEST Joseph Suppléant : AUVRAY Dominique
72103	Courdemanche	Château-du-Loir	PAVARD Claude Suppléant : PAYEN Louison	PROVOST Franck	CRINIÈRE Erick
72104	Courgains	Mamers	LEBOUL Christian Suppléant : BOURREAU Marie	GRENET Albert Suppléant : VADÉ Françoise	LINTILHAC Christine Suppléant : LÉCUREUR Sylvie
72105	Courgenard	Saint-Calais	DUPONT Laure Suppléante : BRILLANT Séverine	MAUTÉ Chantal Suppléant : LETOURNEUR Prosper	ROSSIGNOL Caroline Suppléant : BEZAULT Michel
72106	Courtillers	Sablé-sur-Sarthe	FOUILLEUL Noël Suppléante : BREVET Alexandra	REIZO Danièle Suppléante : FOREST Christine	COTTEREAU Corinne
72107	Crannes-en-Champagne	Loué	ANNE Marie-Christine Suppléante : LEBLÉ Karine	GUILLERET Marie-Françoise Suppléant : MÉNARD Jean	DALIBARD Pierre Suppléante : LELIEVRE Marie-Rose
72109	Crissé	Sillé-le-Guillaume	BLANCHE Claudine Suppléant : BRISSEBOURG Christophe	LECESVE Maurice Suppléante : DELPERIE Florence	BOULLIER Nicole Suppléante : HERVE Catherine
72111	Cures	Loué	LE TURQUAIS Denis Suppléante : DUFRESNE Emmanuelle	MARTIN Christiane Suppléante : FLOQUET Myriam	TAILLARD Céline Suppléante : PEAN-BUSSON Pierrette
72112	Dangeul	Mamers	MALLET Ludovic Suppléante : BLANCHET Michèle	BRETTE Patrice Suppléant : RICORDEAU Loïc	COUTELLE Sylvie Suppléant : HARDOUIN Luc
72113	Degré	Loué	DE MEIRE Olivia Suppléante : CHANDAVOINE Aurélie	LANGEVIN Patrick Suppléants : SOREAU Jean-Jacques BLANCHARD Françoise	COULON Paul Suppléantes : BLOT Pierrette SEGUIN Emmanuelle
72114	Dehault	La Ferté-Bernard	RICHARD Philippe Suppléant : ROYEAU Freddy	GOMMARD Sonia Suppléant : BOURLIER Maurice	BARANGER Mauricette Suppléant : MORINEAU Patrice
72115	Dissay-sous-Courcillon	Château-du-Loir	METIVIER Thierry Suppléant : CHALUMEAU Joël	ROGER Didier Suppléante : FRANCOIS Danielle	MANCEAU Yves Suppléant : BRAULT Michel
72120	Doucelles	Sillé-le-Guillaume	BARON Christèle Suppléant : LIDON Jean-Michel	BAZANTAY Caroline Suppléante : TRIFAUT Sylvie	BESNARD Liliane Suppléante : LENOIR Audrey
72121	Douillet-le-Joly	Sillé-le-Guillaume	LEFEVRE Carole Suppléant : HÉBERT Claude	RONDEAU Michel Suppléante : JACQUETTE Pierrette	DANIELOU Vanessa Suppléante : BRIDEL Nadine
72123	Dureil	Sablé-sur-Sarthe	MIGNON Pascal Suppléant : KUHN Pierre	SAVEAU Eric Suppléante : KUHN Bénédicte	GUILVARD Jérôme Suppléante : ANDRÉ Marie
72125	Ecorpain	Saint-Calais	JODEAU Jean-Marie Suppléant : LE HENAFF Charly	RENVOISÉ Guy Suppléante : CHÉRAMY Chantal	GAUDIN Jean-Michel Suppléante : JODEAU Sandra
72126	Epineu-le-Chevreuil	Loué	BESNARD Jean-Claude Suppléante : SILVERE Christine	ROUSSEAU Jean-Luc Suppléants : FRAYSSE Jean BOUDRY Perrine	VAN DER MEULEN Marc Suppléantes : FRISON Françoise PLEURDEAU Aline
72129	Fatines	Savigné-l'Évêque	ROBOAM Jérôme Suppléant : COURNÉE Nicolas	LEGOUVERNEUR Stéphane Suppléante : DUFLOS Gaëlle	BEASSE Lisbeth Suppléant : TOURNELLE Daniel
72130	Fay	Le Mans -7	CHOPLIN Jean-Yves Suppléante : D'AGOSTINI Marie-Claire	CLEQUIN Magdeleine Suppléante : COUPÉ Nadine	GUITTON Sylvie Suppléante : BRIFFAUT Joëlle
72131	Fercé-sur-Sarthe	La Suze-sur-Sarthe	GUERIN Yolande Suppléante : PAVY Jocelyne	DALIVOUS Jean-Claude Suppléante : DESPRES Maryse	URSELLA Florence Suppléant : GUILLOCHON Maurice
72134	Flée	Château du Loir	WEINEL Françoise Suppléant : GAULTIER Mathieu	BOECHIE Jean-Claude Suppléant : CORMIER Michel	RENARD Pascal Suppléant : GUILLOT Christine

Code INSEE	Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué du Préfet	Délégué du Tribunal judiciaire
72135	La Fontaine-Saint-Martin	Le Lude	GROULT Dominique Suppléante : DURAND-GASSELIN Inès	DESHAYES Sarah Suppléant : LANDRIU Claude	BARBIN Frédéric Suppléante : BEAURY Marie Thérèse
72136	Fontenay-sur-Vègre	Loué	GAUTIER Gaël Suppléant : MAZURE Mathias	DOIRE Jocelyne Suppléant : FABLE Jean-François	LEJEUNE Marie-Thérèse Suppléante : TOUCHARD Sophie
72139	Fyé	Sillé-le-Guillaume	SALMON Michèle Suppléante : RAVALET Carole	RONDEAU Madeleine	BOURCIER Martine
72141	Gesnes-le-Gandelin	Sillé-le-Guillaume	FOULON Annie Suppléant : LUCAS Yves	RIVIERE Bruno Suppléante : POISSON Jacqueline	LAJOINIE Michel Suppléants : LEHUGEUR Alain LECHAT Alice
72142	Granchamp	Sillé-le-Guillaume	PATUREAU Patrick Suppléant : BARDIN Joël	FOUQUERAY Jean-Michel Suppléant : POUPARD Pascal	PITEL Danièle Suppléant : PINCON Alexandre
72144	Grez-sur-Roc	Saint-Calais	LEROY Aurore Suppléant : SEGOUIN Christophe	LÉTANG Bernard	MERLAULT Chantal Suppléant : BURET Gérard
72145	Le Grez	Sillé-le-Guillaume	HOOGHIEMSTRA Laetitia Suppléant : HOULBERT Stéphane	NICOLAY Annie Suppléants : MEZIERES Jean-Pierre POTTIER Gabriel	FLAMENT Gérard Suppléants : LEBRETON Yves VERRIER Martine
72148	Jauzé	Bonnétable	MORICEAU Stéphane	CRINIER Fabienne	DORISON Michelle
72149	Joué-en-Charnie	Loué	MORANCÉ Eric Suppléant : LANOE Romain	CORBIN Monique Suppléant : GUILLERME Jean-Claude	LEMEUNIER Bruno Suppléante : LEBRUN Marie Bernadette
72152	Juillé	Sillé-le-Guillaume	HARDOUIN Roseline Suppléante : SILLÉ Valérie	CHOTARD Eglantine Suppléante : VILLATTE Antoinette	TOUPIN Monique Suppléante : PROD'HOMME Pascale
72153	Jupilles	Château-du-Loir	BOULLET Hélène Suppléant : BERTHELOT Daniel	HENNEGRAVE Maryline Suppléantes : DUCLAUT Mélanie KERIVEL Geneviève	LEPEL-COINTET Catherine Suppléant : HAUTREUX Michel
72156	Lamnay	Saint-Calais	GRIFFOUJ Jacques Suppléant : CHAUVELIER Vivien	ROULLIER André Suppléants : RAVEAU Dominique CALIC Stephan	LECOMTE Guy Suppléants : TREMBLIN André BERNARD Joël
72157	Lavardin	Loué	BORDIN Pascal Suppléante : CHEVALLIER Audrey	VIDIS Roger Suppléant : CHEVEREAU Michel	CHEREAU Marie-Christine Suppléant : BERTHO Yves
72158	Lavaré	Saint-Calais	BARIAT Bruno Suppléant : LECOMTE Laurent	POLICE Colette Suppléant : CHARBONNIER Eric	FERRÉ Jean-Louis Suppléant : GUILLARD Alain
72160	Lavernat	Château-du-Loir	RABOT pascal Suppléante : NORMAND Sébastien	JOUSSE Anne-Laure Suppléante: HAMARD Manuella	LALOS Jean-Claude Suppléante : MORANÇAIS Monique
72161	Lhomme	Château-du-Loir	FRESNEAU Catherine Suppléante : CIRET Gaëlle	BARRIER Valérie Suppléante : ADINADEN Marie	GAIGNON Monika Suppléant : GUILLOU Joël
72163	Ligron	La Flèche	DAGUENET Mélanie Suppléant : BOURGEOIS David	PORTIER Nicole Suppléant : LALANDE Philippe	SUET Jean Suppléante JOUANNEAU Marie
72164	Livet en Saosnois	Sillé le Guillaume	BOURGOIN Arnaud Suppléant : DEMENOIS Céline	ROCHER Eliane Suppléante : DUPLAIX Sylvie	GESLIN Séverine Suppléant : GOSNET Didier
72166	Longnes	Loué	BESLIN Philippe Suppléante : MELOT Marie-Madeleine	PIERCON Nelly Suppléante : ADET Valérie	PINEDO Bernadette Suppléant : DESVIGNES Daniel
72167	Louailles	Sablé-sur-Sarthe	REYT Véronique Suppléante : DESNOËS Laura	SOUCHARD Béatrice Suppléante : LANGLAIS Martine	MOTTAIS Jean-Yves Suppléante : LANDRY Martine
72170	Louvigny	Mamers	DE ROFFIGNAC Jean Suppléante : LOUATRON Christine	TURC Suzanne Suppléante : LANGLET Christiane	CHAMPROUX Anne-Marie Suppléant : GERVAIS Jean-Marie
72171	Louzes	Mamers	LANGLAIS Philippe Suppléant : COLLIN Vincent	PHILPIN de PIEPAE Jean-Charles Suppléante : SAMSON Patricia	LABELLE Philippe Suppléant : BEURIER Thierry
72174	Lucé-sous-Ballon	Mamers	LEGREAND-CHOUCaire Béatrice Suppléant : TESSIER Théophile	BESNARD Olivier	RUEL Valérie
72177	Maigné	Loué	HOULBERT Valentin Suppléante : PROUX Chantal	LUCAS Régis Suppléants : PREDREAU Nicole GOULET Philippe	DESPRES Maurice Suppléants : BRETON Ghislaine EMERY Gilles
72178	Maisoncelles	Saint-Calais	QUENTIN Sonia Suppléant : LECLERCQ Mathieu	BREBION Catherine Suppléante : LHERMITTE Stéphanie	DANGEUL Jacky Suppléant : COLAS Mickaël

Code INSEE	Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué du Préfet	Délégué du Tribunal judiciaire
72184	Mareil-en-Champagne	Loué	FISSON Alexandre Suppléant : DAUVEL Frédéric	MULOCHER Bernard Suppléante : MAITRE Marie-Chantal	BESCHER Maryvonne Suppléant : BUSSON Magali
72185	Mareil-sur-Loir	La Flèche	RICHARD Christophe Suppléant : BRALET Angélique	HOUDAYER Pierre Suppléants : DAVOINE Jacqueline IDRISSE Emmanuel	LEVEILLEAU Michel Suppléants : ORY Christophe DOHIN Jacqueline
72186	Maresché	Sillé-le-Guillaume	GAUTIER Thierry Suppléant : CORNÉE Jean-François	PAPIN Claude Suppléante : FRANCOIS Roseline	LESSAULT William Suppléante : MOURANSON Annette
72188	Marollette	Mamers	LESAGE Marie-Hélène Suppléant : LUBIN Tony	CHARLES Jean-Marc Suppléante : PERRONNIE Josiane	CHAMPROUX Dominique Suppléant : ARPAILLANGES Bertrand
72190	Marolles-les-Saint-Calais	Saint-Calais	BEAUTRU Matthieu Suppléante : RICHARD Christine	BOULAY Nadine Suppléant : LEDRU Jean-Claude	JUMERT Jean Suppléant : TOURNEBOUEF Bernard
72192	Les Mées	Mamers	COMMIN Jacky Suppléante : COROUGE Aurélia	DESFAVRIES Sonia Suppléant : PROVOST Denis	FOURNIER Jocelyne Suppléant : SCELLAND Thierry
72193	Melleray	Saint-Calais	LEDUC Marlène Suppléant : BRUNEAU Justin	RIBOT Christiane Suppléant : SORET Jean-Pierre	NOIREAU Christian Suppléante : GAUDRÉ Nicole
72194	Meurcé	Mamers	PIARD Christelle Suppléante : GALLET Fanny	TOUZARD Claudine Suppléant : FAUTRAT Matthieu	YOR Géraldine Suppléante : GUET Annabelle
72196	Mézières-sur-Ponthouin	Mamers	LE ROY Didier Suppléante : LE GROS Martine	CHÂBLES Daniel Suppléant : GAROUIS Gilbert	PINEAU Roger Suppléante : PORTIER Véronique
72197	Mézières-sous-Lavardin	Loué	LE PALLEC Marie-Line Suppléante : ROUSSEAU Anaïs	CHANTELLOUP Edouard Suppléante : DELAPLANCHE Maryline	ROZEL Guillaume Suppléante : RONDEAU Aurore
72199	Moitron-sur-Sarthe	Sillé-le-Guillaume	BLANCHARD Jacquette Suppléant : BUAILLON Antoine	LEGRAND Noël Suppléante : FOURCROY Brigitte	RACOUA Paul Suppléante : DREANO Aurélie
72201	Moncé-en-Saosnois	Mamers	GUITTET Sébastien Suppléante : AUBERT Véronique	MOULIN Philippe Suppléants : EVRARD Christine DELORME Joël	PÉAN Danièle Suppléants : BOULAY Gaëtan BRETON Jacques
72202	Monhoudou	Mamers	DAGRON Nicole Suppléant : LECUREUR Alain	LOISEAU Herik Suppléants : CABARET Francis AMBROIS Tiphaïne	ROYER Patrice Suppléants : ROYER Nicolas FABRE Cécile
72204	Montaillé	Saint-Calais	GUILLET Mickaël Suppléante : TESSIER Séverine	GEFFRAY Michel Suppléante : LHERMITTE Chantal	QUENTIN Maurice Suppléante : GASCHET Catherine
72208	Montmirail	Saint-Calais	PAUTONNIER-BAUCHET Maelle	AVIGNON Marie-Claude	BILLARD Christine
72209	Montreuil-le-Chétif	Sillé-le-Guillaume	HIRON Guillaume Suppléante : COCHET Monique	COCHET Christophe Suppléant : FOUCHEt Jacques	LOUBEAU Armelle Suppléant : MENARD Claudine
72210	Montreuil-le-Henri	Château-du-Loir	TREMEAU Samuel Suppléante : DUCREUX Nathalie	COLAS Laurent	DENIS Daniel
72211	Mont-Saint-Jean	Sillé-le-Guillaume	BOISRAMÉ David Suppléant : DELCOUR Tony	BERTRAND Guy Suppléants : CORBÉ Jacques FOUQUET Maryline	ROMMÉ Anne-Marie Suppléants : LEFEVRE Marie-Thérèse PRUD'HOMME Sylvie
72212	Moulins-le-Carbonnel	Sillé-le-Guillaume	ROMAGNÉ Nathalie Suppléant : GUILMEAU Emmanuel	DUVAL Isabelle Suppléant : VÉTILLARD Claude	BESNAULT Edmond Suppléante : COUDRAY Christine
72214	Nauvay	Mamers	GARNIER Jean-Paul Suppléant : ELTER Philippe	LEROUX Christiane Suppléante : ELTER Patricia	LEROI Serge Suppléante : BELLANGER Roselyne
72216	Neuvillalais	Loué	BELLANGER Jacques Suppléante : MARTEAU Noémie	PASDOIS Marie-Madeleine Suppléant : MAIGNAN Jean-Jacques	DERMENGHEM Brigitte Suppléante : DUMANS Sandrine
72218	Neuville-en-Charnie	Sillé-le-Guillaume	VAN DEN BOSCH Olivier Suppléant : TRAVNIK Daniel	TANT Jean-Philippe Suppléante : DUBOIS Hélène	MONNIER Eric Suppléant : ADDE Louis
72220	Nogent-le-Bernard	Bonnétable	LECAPELAIN Géraldine Suppléant : MOULIN Ludovic	FOURMY Francis Suppléants : FORTIN Michel CHAUVEAU Philippe	BLONDEL Alain Suppléants : VACHERESSE Nadine LE BARBIER Patrice
72221	Nogent-sur-Loir	Château-du-Loir	DELANOUE Nicolas Suppléant : ROBINEAU Guy	DRONNE Christiane	BOUGER Danielle
72222	Nouans	Mamers	MORIN Andréa	POMEI Joëlle	COULON Huguette

Code INSEE	Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué du Préfet	Délégué du Tribunal judiciaire
72224	Nuillé-le-Jalais	Savigné-l'Évêque	BUREAU Joël Suppléant : LEROUX Loïc	BARBAULT Francis Suppléants : GASCHET Laëtitia BUREAU Michèle	CHÂTEAU Claude Suppléants : GASSIES Janvier FROGER Martial
72225	Oisseau-le-Petit	Sillé-le-Guillaume	DRANS Dominique Suppléante : CHARPENTIER Angélique	DELALANDE Alain Suppléant : CAMUS Jacques	DURAND Marc Suppléant : DENIS Marcel
72227	Panon	Mamers	VENON Christophe Suppléant : DENIAU François	FERRUEL Stéphane Suppléante : LOISEAU Christelle	OUDRY Vincent Suppléant : BLEU Camille
72229	Parennes	Sillé-le-Guillaume	RENARD David Suppléante : GMATI Zina	FONTAINE Thierry Suppléants : JENNY Cyril BESLIN Valérie	CROUILLÉ Marcel Suppléantes : BROSSE Danièle CHEVEREAU Emilie
72232	Notre-Dame-du-Pé	Sablé-sur-Sarthe	COURTAUGIS Chantal Suppléant : COTTEN Karine	LUSSON Monique Suppléante : CORBIN Sheila	MARAIS Jacqueline Suppléante : DAVY Jeanne-Marie
72233	Peray	Mamers	PONSINET Sylviane Suppléant : LUSSON Alain	DJEDID Pascal Suppléante : LEFOULON Virginie	BOCAGE Alain Suppléante : MARTIN Odile
72234	Pezé-le-Robert	Sillé-le-Guillaume	NAVEAU Guillaume Suppléant : GAUDEMÉR Vianney	COCHET Christian Suppléantes : HERVOUET Danièle JOURSAND Sylvette	GAIGNARD Claudine Suppléants : MELOT Didier LECOMPTE Patrice
72235	Piacé	Sillé-le-Guillaume	PICHON Marlène Suppléante : CHEVALLIER Arlette	LENOIR Josiane Suppléant : GOURDEAU Serge	DELPORTE Joël Suppléant : FRESNAIS Jérôme
72236	Pincé	Sablé-sur-Sarthe	CHARTIER Sylvie Suppléant : TESTIER Michel	ROSSI Marie Suppléant : PASTEUR Alain	FOUCAULT Jacques Suppléante : TAILLARD Monique
72237	Pirmil	Loué	PICARD Béatrice Suppléant : POIRIER Emmanuel	SAUTREUIL Danièle Suppléante : BEGNIC Philippe	LANCELEUR Arnaud Suppléant : BEGNIC Philippe
72238	Pizieux	Mamers	LAUNAY François Suppléante : BEUCHER Florence	GRAVOUILLE Philippe Suppléant : LALANDE Jean-Louis	MARTIN Patrick Suppléant : BEUCHER Jean-François
72239	Poillé-sur-Vègre	Loué	BESNARDEAU Denis Suppléante : MAISONNEUVE Marie	FOURMOND Annette Suppléant : PLANCHENAULT Laurent	POULET Nathalie Suppléante : FROISSARD Annick
72245	Préval	La Ferté-Bernard	RIANT Laurence Suppléant : VOLET Jérôme	GRAVEZ Dominique Suppléante : DEVANT Françoise	JUIGNET Guy Suppléante : GENETAY Josette
72246	Prévelles	La Ferté-Bernard	MIZGALSKA Christine Suppléant : POIRIER Stéphane	RAYER Pascal Suppléants : VALLIENNE Claude YVON Bruno	RENOU Mathieu Suppléants : BOURGINE Georges LAGUILLAUMIE Claude
72248	Pruillé-l'Eguillé	Château-du-Loir	DETURCK Anthony Suppléant : POUPION Julien	CLAUDE Christian Suppléante : DJABALI Géraldine	VALLIENNE Régis Suppléante : LONGERAY Angéla
72249	La Quinte	Loué	LEBRETON Guy Suppléant : BOUTET Sébastien	BOUTTIER Valérie Suppléant : OGNARD Daniel	MOUTON Didier
72250	Rahay	Saint-Calais	PEAN Dolorès Suppléant : LAUNAY Daniel	MEUNIER Jean Suppléant : GUYARD Serge	PASQUIER Serge Suppléant : MERCIER Yves-Antoine
72251	René	Mamers	LEROUX Stéphanie Suppléant : LECROC Nicolas	LEGRET Gérard Suppléant : BERNIER Nathalie	ANQUETIL Annick Suppléante: LEBRETON Dominique
72254	Rouessé-Fontaine	Sillé-le-Guillaume	TRONCHET Damien Suppléant : MOISY Dominique	PERRONNE Annick Suppléante : DE LA BARRE DE NANTEUIL Dominique	DALLET René Suppléant : COURET Jérôme
72255	Rouessé-Vassé	Sillé-le-Guillaume	HATÉ Benoît	PARÉ Nadia	PEAN Jocelyn
72256	Rouez	Sillé-le-Guillaume	GENDRON Philippe Suppléant : BLOSSIER Jean-Bernard	JOUANNAULT Benoît Suppléante : BOUVET Eliane	DESGROUAS Roger Suppléant : CHAUMONT Gérard
72259	Rouperroux-le-Coquet	Bonnétable	BACLE Isabelle Suppléant : HERSENT Eric	LANDREIN Cédric Suppléantes : GUILLOUX Monique BULOT Françoise	JOLY Bernard Suppléants : GUILLET Michel HERSENT Odile
72261	Ruillé-en-Champagne	Loué	FOLLENFANT Julien Suppléante : BRUNEAU Yvette	BRASSEUL Pauline Suppléante : BERTHELOT Ingrid	LEBALLEUR Etienne Suppléante : DENIS Emmanuelle
72265	Saint-Aignan	Mamers	BRETON Yohann	MORICEAU Patrick	BRARD Marie-Thérèse
72266	Saint-Aubin-de-Locquenay	Sillé-le-Guillaume	CONTE Sonia Suppléant : VINETTE Maurice	DEZALAY Michel Suppléant : HONORÉ Claude	DELAIS Gilbert Suppléante : CHAPELIER Liliane

Code INSEE	Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué du Préfet	Délégué du Tribunal judiciaire
72267	Saint-Aubin-des-Coudrais	La Ferté-Bernard	MAHUET Alain Suppléante : LAIR Evelyne	PISSOT Didier Suppléante : CHOPLIN Martine	SZYMANEK Jacqueline Suppléante : CARRÉ Marie-Claude
72268	Saint-Biez-en-Belin	Ecommoy	HERSANT Cindy Suppléant : ROUSIERE Fabrice	DABOUINEAU Michel Suppléante : BIZERAY Odile	GUYOT Yveline Suppléant : COUTABLE Marc
72270	Saint-Calez-en-Saosnois	Mamers	DISZTL Thomas Suppléant : LABELLE Grégory	RENAUD Monique Suppléant : MARTEL Jean-Noël	HEDEF Fayçal-Bey Suppléant : VALLÉE Jean-Claude
72271	Saint-Célerin	Savigné-l'Evêque	BOURLIER Ana Paula Suppléant : FLEURY Urielle	RENOULT Samuel Suppléante : HAMELIN Anne	POTÉ Florian Suppléant : LAMBERT Jacky
72272	Sainte-Cérotte	Saint-Calais	NASLÉ Jérôme Suppléant : TOURNEBOEUF Thierry	DAGUENET Philippe Suppléantes : GUILLOCHON Francine BOULAY Stéphanie	COURADE Gérard Suppléants : RENOISE René FLOT Béatrice
72273	Saint-Christophe-du-Jambet	Sillé-le-Guillaume	LOYER Jessy Suppléant : BOUGAIN Angélique	COLLET Maurice Suppléants : MACÉ Chantal JOURGETOUX Aurélien	PAGES Michel Suppléants : GOURMELON Yann MORIEZ Sabrina
72274	Saint-Christophe-en-Champagne	Loué	PATRY Dominique Suppléante : JOLY Sandra	BERNARD Daniel Suppléante : GESLIN Annie	NORET-CHEVALIER Odette Suppléante : GUILLAUME Claudine
72277	Saint-Denis-des-Coudrais	La Ferté-Bernard	RENÉ Fabien Suppléant : LAUNAY Frédéric	PETIT Vincent Suppléant : HERMELINE Julien	HUMEAU Emmanuel Suppléant : LOISON Didier
72278	Saint-Denis-d'Orques	Loué	BOUVET Bernard Suppléant : LEJEUNE Bernard	BROSSARD Paul Suppléantes : LEGAY Odile BEAUVAIS Marie-Pierre	LELIEGE Michel Suppléants : COUASNOM Josette BROSSARD Louis
72279	Saint-Georges-de-la-Couée	Château-du-Loir	CHARDON Axel Suppléante : LIARD Mathilde	MAINGUY Jean-Jacques Suppléant : BIDIER Christian	PAPIN Nathalie
72281	Saint-Georges-du-Rosay	Bonnétable	THIERRY Karine	ROUSSILLAT François Suppléant : HUBERT Jean-Claude	VAUCELLE Bernard Suppléant : GREMILLON Thierry
72282	Saint-Georges-le-Gaultier	Sillé-le-Guillaume	VETILLARD Jean-Claude Suppléant : CHAUMONT Jean-Michel	SOULIS Cécile Suppléant : JEANNOT Alain	BRANCHU Luc Suppléant : LEGARCON Bruno
72283	Saint-Germain-d'Arcé	Le Lude	LEPLET Marie-Claire Suppléants : GUIILLE Bertrand BLOT Florence	BENOIT Jean-Paul Suppléant : RICHARD Michel	MARTINEZ Sandra Suppléante : BOULAY Martine
72286	Saint-Gervais-de-Vic	Saint-Calais	DAGUENET Stéphane Suppléant : NASLE Alexis	DENIAU Jean-Yves Suppléants : FONTENNE Fabienne BEROUARD Jean-Yves	FICHE Raymond Suppléants : MEUNIER Régis DUPAS Robert
72291	Saint-Jean-de-la-Motte	Le Lude	GEORGET Valérie Suppléant : ROUZIES Hervé	RICOLLEAU Gérard Suppléante : THOMAS Marie-Hélène	HERROUIN Benjamin Suppléant : BRIER Luc
72292	Saint-Jean-des-Echelles	Saint-Calais	EPINEAU Sandrine Suppléante : DURAND Odile	DROUIN Denis Suppléante : PATTÉE Pascale	BOURLIER Hubert Suppléants : LEPARC Chantal GONSARD Harrys
72293	Saint-Jean-du-Bois	La Suze-sur-Sarthe	LELONG Claude Suppléante : RABIAN Sabrina	VANNIER Céline Suppléante : BOISARD Odile	COUPIN Jean-Pierre Suppléante : BREYARD Aline
72294	Saint-Léonard-des-Bois	Sillé-le-Guillaume	BLANCHARD Christelle	LEMONNIER Michel	LEBOUCHER Bernard
72295	Saint-Longis	Mamers	BEZANNIER Josseline Suppléante : MARCEL Françoise	FARCY Raymonde Suppléante : FRIARD Hélène	LETAY Jean-Jacques Suppléante : GUIBRUNET Michelle
72296	Saint-Maixent	Saint-Calais	CHARTIER Valérie Suppléante : TAFFIN Aurore	MEUNIER Marcel Suppléants : FRANCHET Didier HOUZ Martine	DOLLEANS Jacky Suppléants : MILLE Christian CHEVALIER Philippe
72297	Saint-Marceau	Sillé-le-Guillaume	GERMAIN Thierry Suppléant : PINEAU Michel	HERVÉ Josiane Suppléantes : IRATZOQUY Marie-Claude GIROUX Françoise	CHARLOT Bernadette Suppléants : IRATZOQUY Pierre RABARDEAU Nadia
72302	Saint-Martin-des-Monts	La Ferté-Bernard	BARBIER Noémie Suppléant : BLOT Charles	FERRIER Annick Suppléante : JULEN Lucette	GUY Patrice Suppléant : BOULLANGER Jacques
72303	Saint-Michel-de-Chavaignes	Saint-Calais	CLEMENT-GRINIER Sonia Suppléant : POTTIER Jean-Claude	PAUMIER Gérard Suppléants : FROGER Gisèle DESHAYES Jean-Pierre	BAUSSAN Louis Suppléants : DAVID Annette BUNEL Bernadette
72307	Saint-Ouen-en-Champagne	Loué	TROQUET Aurélie Suppléante : Rose-Marie CHAMARET	CHAMARET Gaylord Suppléant : DROUOT Didier	PARIS Kévin Suppléante : PLUMAS Laetitia
72309	Saint-Paul-le-Gaultier	Sillé-le-Guillaume	LANDAIS Nadège Suppléante : RIBOT Marie-Thérèse	DOITTEAU Michel Suppléant : CITHAREL Claude	LEGO Christophe Suppléante : PELETIER Annette

Code INSEE	Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué du Préfet	Délégué du Tribunal judiciaire
72311	Saint-Pierre-de-Chevillé	Château-du-Loir	ROBIN Wilfrid Suppléante : BONTEMPS Marie-Alix	DUPUIS Michèle Suppléante: GASIOR Monique	SALMON Robert Suppléant : CHOLLET Dominique
72312	Saint-Pierre-des-Bois	Loué	GUIMBERT Jean-Pierre Suppléant : PANCHÉ Michel	BLOSSIER Cécile Suppléantes : BEAUJOUAN Chantal LEVEAU Karine	LEVEAU Thierry Suppléantes : PATRY Laurence LE ROY Nadège
72313	Saint-Pierre-des-Ormes	Mamers	PILET Patrice Suppléante : LEMONNIER Fabienne	CHED'HOMME Bertrand Suppléant : GUÉRIN Charlie	BROSSARD Michel Suppléante : CHED'HOMME Marie-Thérèse
72314	Saint-Pierre-du-Lorouër	Château-du-Loir	GILLET Vincent Suppléant: BIGNON Philippe	PASSIN Serge Suppléant: GRUDÉ Philippe	RUMI Evelyne BOUDON Corinne
72315	Saint-Rémy-de-Sillé	Sillé-le-Guillaume	PLU Estelle Suppléant : CHARRIE Sandrine	HERVE Nathalie	DENIS Antoine
72316	Saint-Rémy-des-Monts	Mamers	JUGLET Arnaud Suppléant : VILLAINE Loïc	BARBIER Martine Suppléant: LALOI Jacky	POIRIER André Suppléante : CORBIN Elisabeth
72317	Saint-Rémy-du-Val	Mamers	HÉLIE de la HARIE Philippe Suppléant: FÉRRE Sébastien	BIGOT Didier Suppléantes : LAUNAY Isabelle Huet Thérèse	JOUSSELIN Martine Suppléantes : LAMARRE Renée GAUCHÉR Francine
72319	Sainte-Sabine-sur-Longève	Mamers	SÉNÉGON Sébastien	ROUZIER Annabelle	LEBRUN Alain
72321	Saint-Symphorien	Loué	PÉAN Olivier Suppléant : DUBOIS Yves-Marie	MEFFRAY Evelyne Suppléants : TANT Marie-Christine GARREAU Jean	MÉTÉNIER Francis (prénom usuel Joël) Suppléantes : CRUARD Marie-Madeleine PICHÉ Annick
72322	Saint-Ulphace	Saint-Calais	BREPSON David Suppléante : LE MOTHEUX DU PLESSIS Véronique	PAGANONI Jean-Louis Suppléant : CHEVALIER Sammy	LAMBERT Michel Suppléante : BESNIER Stéphanie
72323	Saint-Victeur	Sillé-le-Guillaume	ROULAND Nicolas Suppléant : LELIEVRE Nicolas	GUILLOT Alain Suppléante : LELIEVRE Jacqueline	BERTHELOT Jean-Claude Suppléante : FORNEZZO Michèle
72324	Saint-Vincent-des-Prés	Mamers	BOUTON Emmanuel Suppléant : LETOURNEUX Vincent	GOSSET Gérard Suppléant : CHARBONNIER Frédéric	GAUGAIN Jacky Suppléant : SAUVAGET Gérard
72325	Saint-Vincent-du-Lorouer	Château-du-Loir	ALIX Alain Suppléant : DEBELLE Hervé	MENARD Delphine Suppléant : PODEVIN Guy	GOUCHE Jocelyne Suppléant : CRUCHET Daniel
72326	Saosnes	Mamers	MET Yves Suppléant : MARSAL Chantal	GALLOIS Nadine Suppléante : POISSON Josiane	HUET Viviane Suppléante : LORIEUX Brigitte
72327	Sarcé	Le Lude	GRIVEAU Nadine Suppléant : CARRETA José	FOUQUÉ Patrick Suppléant : BAGIAU Jean-Luc	DUPIN Amélie Suppléante : GRENIER Ingrid
72330	Savigné-sous-le-Lude	Le Lude	CERIZIER Loïc Suppléant : GALLET Béatrice	TOUILLET Joël Suppléant : PICAUT Monique	PICAULT André Suppléant : SOBAC Christian
72331	Sceaux-sur-huisne	La Ferté-Bernard	BEAUD Fanny Suppléant : PAPIN Nicolas	CRUCHET Joël Suppléants : BALL André BIGOT Jacky CAMBRAY Jean-Pierre CHAUVEAU Serge COSSONNEAU Jean-Pierre	BENOIST Monique Suppléants : LEDRU Henri MELIAND Daniel
72332	Ségrie	Sillé-le-Guillaume	VAILLANT André Suppléant : BRIOLAY Julien	GOUPILLE Odile Suppléants : GYTEAU Louis DUCLOS Frédéric	LEFOL Brigitte Suppléanets : GYPTEAU Sylvie MORGAND Frédérique
72333	Semur-en-Vallon	Saint-Calais	LECOMTE Sandrine Suppléant : ROULEAU Olivier	GRASSTEAU Bernard Suppléant : RENOU Cyrille	BOURDAIS Christophe Suppléante : GRASSTEAU Alice
72337	Sougé-le-Ganelon	Sillé-le-Guillaume	DORNEAU Jean-Marc Suppléante : BOUCHER Brigitte	DUVAL Bernard Suppléante : RABINAND Jeanne	LEBOSSÉ Jean-Claude Suppléante : ROUZIES Françoise
72338	Souillé	Bonnétable	BRASSELET Julien Suppléantes: COUTABLE Cécile POISSON Nadine	BOURILLON Jean-Pierre	MORINEAU Philippe
72339	Souigné-Flacé	La Suze-sur-Sarthe	COUTABLE Vincent Suppléant : MOUSSION Laurent	THIERRY Arnaud	BROUART Séverine Suppléant : TOUET Joël
72341	Soulitré	Savigné-l'Evêque	DESHAYES David	EMMONET Didier	DUVAL André
72342	Souvigné-sur-Même	La Ferté-Bernard	RINGARD Olivier Suppléant : CHARTIER Sylvain	JOUBERT Marinette	HALLOIN Vincent
72343	Souvigné-sur-Sarthe	Sablé-sur-Sarthe	BOURBIER-RIBON Frédérique Suppléant : LEGUE Fabien	SERAFIN Nadège Suppléants : PELLOIN Dominique BRUNEAU Dominique	LETESSIER Jean Suppléantes : GALVIN Marie PLAT Marie-France

Code INSEE	Commune	Canton	Conseiller municipal	Délégué du Préfet	Délégué du Tribunal judiciaire
72345	Surfonds	Savigné-l'Evêque	VOISIN David Suppléant : VAUSSOURD Florence	VOLTZ Danielle Suppléant : METRY Elodie	HAMELIN Diane Suppléantes : MARS Bernadette TUYTEN Florence
72347	Tassé	Loué	GUÉRIN Marie-Noëlle Suppléante : DAMOISEAUX Virginie	PASTOUREAU Louis Suppléant : BEAUFILS André	DAMOISEAU Franck Suppléant: SAUDUBRAY Serge
72348	Tassillé	Loué	BARA Nathalie Suppléant : DELEPINE Frédéric	BUZANCE Patrick Suppléante: FOLLENFANT Lydia	VAN DE BERGHE Michel Suppléante : ANDROUARD Nadine
72349	Teillé	Bonnétable	BOURILLON Isabelle Suppléante : BLANCHARD Virginie	SOUCHARD Christian LECOURT Christian	MUSSET Chantal Suppléante: YZEUX Christine
72352	Terrehault	Bonnétable	GUILLET Maxime Suppléante : AUBRY Monique	Suppléante : FONTAINE Lucie	ESNAULT Bernard Suppléante : GUILLET Clémence
72353	Théligny	La Ferté-Bernard	GORTAIS Sylvie Suppléant : ARAGON Pascal	LORIN David Suppléants : CHEVALIER Marie EVEZARD Laurent	MORIETTE Gaëlle Suppléants : BRÛLÉ Bruno BOURGERIE Christelle
72354	Thoigné	Mamers	LEGENDRE Sylvie Suppléant : LECOMTE Dominique	GAUCHER Jean-Claude Suppléante : VOVARD Dominique	LEROUX Dany Suppléant : JAUFFRION Christophe
72355	Thoiré-sous-Contensor	Sillé-le-Guillaume	FORGES Jean-Michel Suppléant : TAVARES Alain	AVELINE Caroline Suppléant : BOULAY Pierrick	CHARTIER Pauline Suppléante : MAKHLOUF Catherine
72356	Thoiré-sur-Dinan	Château-du-Loir	BOIVIN David Suppléante : PICHON-LANOISELÉE Emilie	ROGER Jean Suppléants : QUASIMODO Josiane HÉRISSON Jean-Claude	BOIVIN Yves Suppléante : LEBARBÉ Maryse
72357	Thorée-les-Pins	La Flèche	BOURGOIN Jean-Luc Suppléante : BOURDIN Patricia	CHAMPION Alain Suppléante : CHAMPION Annick	MISTOUFLET Jean-Claude Suppléant : CHEVERRY Paul
72361	Tresson	Saint-Calais	GARDES Justine Suppléant : DANGEUL Didier	COUTABLE Alain Suppléante : POTIER Maryline	CRINIÈRE Catherine Suppléant : BOUGARD Didier
72362	Le Tronchet	Sillé-le-Guillaume	DUFEU Yves Suppléante : LIGERET Ophélie	DABOUISS Jean-François Suppléant : GUILLAUME Jean- Pierre	SAUVAGE Jacques Suppléante : FORTIN Marie-Annie
72366	Valennes	Saint-Calais	VINCELIN Elisabeth Suppléante : COCHARD Nathalie	GOSNET Annick Suppléants : MINIER Gisèle QUENTIN Jacky	MERCIER Christian Suppléant : PLAIS Pascal
72367	Vallon-sur-Gée	Loué	DROUET Dominique Suppléante : SÉRAN Mélanie	ETIEMVRE Daniel Suppléant : JANVIER Jean-Luc	DROUIN Nicole Suppléant : JUSSAUME Eugène
72368	Vancé	Saint-Calais	HUREAU Michel Suppléant : KHARMOUDY Mohammed	TROTIN Maurice Suppléant : AURIAU Christian	BUISSON Eric
72369	Verneil-le-chétif	Le Lude	FRANCHET Nicole Suppléant : EL BARBRI Hugo	COLAS Jean-François Suppléante : Trottier Ginette	LEGRAND Didier Suppléant : LEGER Lionel
72370	Vernie	Sillé-le-Guillaume	LEBOUIL Valérie Suppléante : BERTHÉ Marie-Laure	DURAND Christiane Suppléant : BRUNEAU Alexandre	MOINET Jacqueline Suppléant : DENOS Roger
72372	Vezot	Mamers	GUYON-FRÉNÉHARD Marie- Michèle Suppléant : LECOURT Franck	LAMAURELLE Thomas Suppléante : BESNARD Marie	VERLEYE Vincent Suppléante : HUGUET Nelly
72374	Villaines-la-Carelle	Mamers	BESNARD Yannick Suppléant : JEROME Hubert	CAUCHOIS André Suppléant : BRUNEAU Pascal	BRIZARD Jean Suppléant : BULOT Jean-Louis
72375	Villaines-la Gonais	La Ferté-Bernard	LEPRON Agnès Suppléante : PEUGNET Pauline	PÉAN Sylvie Suppléants : CAVALIER Jean-Claude TORCHE Catherine	FROGER Chantale Suppléants : VADÉ Jeannette REBRASSÉ Ginette
72376	Villaines-sous-Lucé	Château-du-Loir	BOUTTIER David Suppléant : VÉRITÉ Fabien	LEROUX Nicole Suppléant : LEBERT Norbert	BEAUNÉ Francine Suppléante : SURGET Christelle
72379	Viré-en-Champagne	Loué	BOULAY Marie-Ange Suppléante : FOURMONT Marie- Lise	LENOBLE Marie-Christine Suppléant : BERTHÉ Dominique	BOULAY Bernard Suppléant : COLLEVILLE Jean-Pierre
72380	Vivoin	Sillé-le-Guillaume	DOGUET Mickaël Suppléant : BLANCHE Jean-Luc	CHENEAU Jean-Pierre	PLOUSE Bernard
72383	Vouvray-sur-Huisne	La Ferté-Bernard	CRUCHET Stéphane Suppléant : THOMELIN François	DUPONT Jean-Claude Suppléants : AVIGNON Aurélia GALLON Richard	SIMON Fabrice Suppléante : COMBE Sandrine

Préfecture de la Sarthe

72-2025-12-15-00003

AP modificatif provisoire relatif au changement  
de lieu du bureau de vote de la commune  
déléguée de La Chapelle Gaugain sur la  
commune de Loir-en-Vallée



**PRÉFET  
DE LA SARTHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Bureau de la réglementation  
générale et des élections

**Direction de la citoyenneté  
et de la légalité**

**Arrêté préfectoral modificatif provisoire relatif au  
changement de lieu d'un bureau de vote pour les  
prochaines élections municipales de 2026**

**LE PRÉFET DE LA SARTHE**  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

**Vu** le Code Électoral ;

**Vu** le décret du 12 juin 2025 nommant Monsieur Sébastien JALLET, Préfet de la Sarthe, prenant ses fonctions le 30 juin 2025 ;

**Vu** le décret du 10 juillet 2024 nommant Madame Chrsitine TORRES en qualité de secrétaire générale de la Préfecture de la Sarthe, prenant ses fonctions le 09 septembre 2024 ;

**Vu** l'arrêté DCPPAT n° 2025-0216 du 30 juin 2025 portant délégation de signature à Madame Christine TORRES, secrétaire générale de la Préfecture de la Sarthe

**Vu** l'arrêté préfectoral du 27 août 2025 modifié instituant les 608 bureaux de vote dans les communes du département de la Sarthe ;

Considérant la demande de la commune de Loir-en-Vallée en date du 28 novembre 2025 ;

Sur proposition de Madame la secrétaire générale de la Préfecture ;

**A R R E T E**

**Article 1<sup>er</sup>** : A la suite de la demande de la commune de Loir-en-Vallée, le bureau de vote situé sur la commune déléguée de La Chapelle Gaugain sera provisoirement implanté 2 place Didierjean 72340 La Chapelle Gaugain pour les élections municipales de 2026.

**Article 4** : Madame la secrétaire générale de la Préfecture et Monsieur le Maire Loir-en-Vallée sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui devra être publié et affiché aux lieux et places habituels.

Le Mans , le 15 décembre 2025  
Pour le Préfet de la Sarthe et par délégation,  
La secrétaire générale

**Signé**

Christine TORRES

Place Aristide Briand  
72041 LE MANS Cédex 9  
Préfecture : 02 85 32 72 72  
Mél : [pref-mail@sarthe.gouv.fr](mailto:pref-mail@sarthe.gouv.fr)

1/1

Préfecture de la Sarthe

72-2025-12-15-00002

Arrêté préfectoral modificatif provisoire relatif  
au changement de lieu du bureau de vote de la  
commune de Lavernat



**PRÉFET  
DE LA SARTHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Bureau de la réglementation  
générale et des élections

**Direction de la citoyenneté  
et de la légalité**

**Arrêté préfectoral modificatif provisoire relatif au  
changement de lieu d'un bureau de vote pour les  
prochaines élections municipales de 2026**

**LE PRÉFET DE LA SARTHE**  
**Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

**Vu** le Code Électoral ;

**Vu** le décret du 12 juin 2025 nommant Monsieur Sébastien JALLET, Préfet de la Sarthe, prenant ses fonctions le 30 juin 2025 ;

**Vu** le décret du 10 juillet 2024 nommant Madame Chrsitine TORRES en qualité de secrétaire générale de la Préfecture de la Sarthe, prenant ses fonctions le 09 septembre 2024 ;

**Vu** l'arrêté DCPPAT n° 2025-0216 du 30 juin 2025 portant délégation de signature à Madame Christine TORRES, secrétaire générale de la Préfecture de la Sarthe

**Vu** l'arrêté préfectoral du 27 août 2025 modifié instituant les 608 bureaux de vote dans les communes du département de la Sarthe ;

Considérant la demande de la commune de LAVERNAT en date du 15 décembre 2025 ;

Sur proposition de Madame la secrétaire générale de la Préfecture ;

**A R R E T E**

**Article 1<sup>er</sup>** : A la suite de la demande de la commune de Lavernat, le bureau de vote situé à la salle des fêtes, Route de Verneil sera provisoirement implanté à la mairie, Place de la mairie pour les élections municipales de 2026.

**Article 4** : Madame la secrétaire générale de la Préfecture et Monsieur le Maire de Lavernat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui devra être publié et affiché aux lieux et places habituels.

Le Mans , le 15 décembre 2025  
Pour le Préfet de la Sarthe et par délégation,  
La secrétaire générale

**Signé**

Christine TORRES

Place Aristide Briand  
72041 LE MANS Cédex 9  
Préfecture : 02 85 32 72 72  
Mél : [pref-mail@sarthe.gouv.fr](mailto:pref-mail@sarthe.gouv.fr)

1/1

Préfecture de la Sarthe

72-2025-12-18-00001

Délégation signature SGCD Matière  
administrative et OS

Le Mans, le 18/12/2025

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° DCPPAT 2025-0358

Objet : Délégation de signature, en matière administrative et ordonnancement secondaire, à M. Eric GERVAIS, directeur du secrétariat général commun départemental de la Sarthe.

**Le Préfet de la Sarthe  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

- VU** la loi organique n° 2001-692 du 1<sup>er</sup> août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;
- VU** la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 modifiée relative à la prescription des créances sur l'État, les départements, les communes et les établissements publics ;
- VU** la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU** la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république ;
- VU** la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
- VU** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 modifiée portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- VU** la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 ;
- VU** le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 modifié portant charte de la déconcentration ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU** le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;
- VU** le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État, notamment les articles 34 et suivants ;
- VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

- VU** le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État, notamment les articles 34 et suivants ;
- VU** le décret du 12 juin 2025 nommant M. Sébastien JALLET préfet de la Sarthe, prenant ses fonctions le 30 juin 2025 ;
- VU** le décret n° 2020-99 du 7 février 2020 relatif à l'organisation et aux missions des secrétariats généraux communs départementaux ;
- VU** le décret n° 2020-1050 du 14 août 2020 modifiant le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;
- VU** la circulaire du 12 juin 2019 du Premier ministre, relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État ;
- VU** la circulaire n° 6104/SG du 2 août 2019 du Premier ministre, relative à la constitution de secrétariats généraux communs aux préfectures et aux directions départementales interministérielles ;
- VU** l'arrêté du 28 décembre 2017 modifié, portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur ;
- VU** l'arrêté n° DRHM 2020-007 du 17 décembre 2020 portant organisation du secrétariat général commun à la préfecture, aux directions départementales interministérielles et de l'unité départementale de la direction régionale des entreprises, du commerce, de la consommation, du travail et de l'emploi du département de la Sarthe ;
- VU** l'arrêté n° 72-2023-06-12 du 1<sup>er</sup> septembre 2023 portant modification de l'arrêté DRHM n° 2020-001 du 29 janvier 2020 portant organisation de la préfecture et des sous-préfectures ;
- VU** l'arrêté du 3 juillet 2025 portant nomination de M. Eric GERVAIS, directeur du secrétariat général communal départemental de la Sarthe à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe ;

## ARRÊTE

### **Article 1 :**

Délégation est donnée à **M. Eric GERVAIS, directeur du secrétariat général communal départemental de la Sarthe**, à l'effet de signer dans le cadre de ses attributions et compétences les arrêtés, décisions, récépissés, pièces administratives et correspondances, à l'exclusion de celles adressées aux ministres et aux parlementaires, ainsi que les décisions relatives aux matières ci-après énumérées concernant :

#### **I – Service Accueil, Courrier, Standard :**

- les correspondances courantes ;
- les réponses aux suggestions et réclamations formulées par des usagers (courriers, mails ...) entrant dans le cadre de la démarche qualité ;
- le visa des documents annexés à un arrêté ;
- les transmissions aux services techniques, pour avis, attribution et demandes d'éléments de réponse ;

- les accusés de réception des dossiers et documents.

**En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric GERVAIS, directeur du secrétariat général commun départemental de la Sarthe, délégation de signature est donnée à Mme Annie JOËL, cheffe du service accueil, courrier, standard en ce qui concerne les matières relevant du service, à l'exclusion de tous actes correspondant à l'exercice d'un pouvoir de décision et notamment les arrêtés.**

**En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Annie JOËL cheffe du service accueil, courrier, standard, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée par M. Guillaume LEMARIÉ adjoint au chef du service accueil, courrier, standard.**

## **II – Service Ressources Humaines :**

En matière de gestion administrative du personnel de la préfecture et des sous-préfectures, des directions départementales interministérielles et du secrétariat général commun départemental :

### Congés de maladie

- les décisions d'attribution de congés de maladie ordinaire, de longue maladie ou de longue durée, des congés pour maternité et adoption, des congés de paternité, de réduction du temps de travail en cas de grossesse ;
- les décisions de congés d'absence pour garde ou handicap d'un enfant, de présence parentale, de proche aidant, de solidarité familiale ;
- les arrêtés plaçant en temps partiel thérapeutique, en disponibilité d'office à l'expiration des congés de maladie, longue maladie ou longue durée ;

### Temps de travail

- sur avis favorable du directeur ou de la secrétaire générale de la préfecture le cas échéant, la décision accordant un temps partiel (de droit ou sur autorisation) ;
- la décision de création d'un compte épargne temps ;

### Recrutement

- Après décision de recrutement prise par le directeur ou la secrétaire générale de la préfecture :
  - contrats de recrutement d'agents contractuels d'une durée égale ou inférieure à 3 mois , ainsi que tout renouvellement d'une durée maximale de 3 mois
  - conventions de stage ;
- les procès-verbaux d'installations des agents ;

### Rémunération

- États relatifs aux heures supplémentaires, astreintes et permanences ;
- Décision d'attribution du régime indemnitaire quand elle ressort de la stricte application des textes ;
- les états de traitement et toutes pièces administratives se rapportant aux rémunérations ;

### Formation

- Actes courants et décisions de dépenses gérées par la formation, dans la limite de 3 000 €;

### Action sociale

- les décisions individuelles de prestation dans le champ de compétence du SGCD hors secours ;
- les actes pris en application des décisions de la commission locale d'action sociale ;

### Divers

- les bordereaux de transmission, les états de service et les attestations ;
- tous documents, correspondances et pièces administratives se rapportant aux attributions du SGCD.

Pour les documents relatifs aux directions départementales interministérielles, une copie sera adressée au directeur concerné.

En outre, pour les personnels du secrétariat général commun départemental :

- les autorisations de déplacements temporaires des agents ;
- les décisions relatives aux congés annuels, RTT et récupérations ;
- les décisions accordant un temps partiel ;
- les décisions d'affectation interne au SGCD.

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Eric GERVAIS, directeur du secrétariat général commun départemental de la Sarthe**, délégation de signature est donnée à **Mme Maggy BERTHIER, cheffe du service des ressources humaines**.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Maggy BERTHIER, cheffe du service des ressources humaines**, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée par **Mme Estelle TOUCHARD, cheffe du bureau des ressources humaines pôle Préfecture**, par **Mme Amélie HEINTZ, cheffe du bureau des ressources humaines pôle Paixhans, DDI**, et par **Mme Anne Sophie Gauthier, cheffe du bureau de l'accompagnement**, chacune en ce qui concerne les matières relevant de leur bureau respectif, à l'exclusion de tout engagement budgétaire et de tous actes correspondant à l'exercice d'un pouvoir de décision, et notamment les arrêtés.

**Par ailleurs, les agents figurant dans le tableau en annexe 1 sont habilités à effectuer les opérations dans Chorus formulaire, dans la limite des attributions qui leur sont conférées.**

### **III – Service Budget, Finances et Politique Immobilière de l'Etat :**

**En matière budgétaire :**

- les pièces administratives et comptables dans la limite de 3 000 € TTC par acte pour le BOP 354, BOP 362, BOP 363, BOP 348, BOP 148 et BOP 349 ;
- CAS 723 dont les mandats et les pièces justificatives des dépenses relatives au budget de l'Etat dans tous les cas où le préfet est ordonnateur secondaire ;
- les titres de perception et les états ou bordereaux de recouvrement pour les rendre exécutoires dans les conditions prévues par les dispositions en vigueur ;
- les bordereaux de transmission ;
- les certifications de services faits ;
- les émissions de recettes non fiscales ;
- En outre, elle est habilitée à représenter le préfet ou se faire représenter dans les ventes aux enchères et les commissions d'ouverture des offres pour les ventes domaniales.

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Eric GERVAIS, directeur du secrétariat général commun départemental de la Sarthe**, délégation de signature est donnée à **Mme Mélanie RIBOT, cheffe du service du budget, finances et politique immobilière de l'État**, en ce qui concerne les matières relevant de son service, à l'exclusion de tous actes correspondant à l'exercice d'un pouvoir de décision et notamment les arrêtés.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Mélanie RIBOT, cheffe du service du budget, finances et politique immobilière de l'État**, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée par **M. Quentin LEROYER, adjoint à la cheffe du service du budget, finances et politique immobilière de l'État**.

Délégation est également donnée à Mme Mélanie RIBOT pour signer les pièces administratives et comptables dans la limite de 1 000 € TTC par acte pour les BOP 354, CAS 723, BOP 148, BOP 348, BOP 349, BOP 362 et BOP 363 dont les mandats et les pièces justificatives des dépenses relatives au budget de l'État ainsi que les frais de mission sur les BOP 216, BOP 113, BOP 135, BOP 181, BOP 207, BOP 217 et BOP 354 dans Chorus DT dans tous les cas où le préfet est ordonnateur secondaire ainsi que pour représenter le préfet dans les ventes aux enchères et les commissions d'ouverture des offres pour les ventes domaniales.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Mélanie RIBOT, cheffe du service du budget, finances et politique immobilière de l'État**, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée par **M. Quentin LEROYER, adjoint à la cheffe du service du budget, finances et politique immobilière de l'État**.

Par ailleurs, les agents figurant dans le tableau en **annexe 1** sont habilités à effectuer les opérations dans Chorus formulaire, dans la limite des attributions qui leur sont conférées.

#### Chorus DT :

Délégation de signature est par ailleurs accordée aux personnes figurant dans le tableau en **annexe 1** du présent arrêté, aux fins de signer les pièces comptables concernant les déplacements temporaires et valider dans l'application Chorus DT en qualité de service gestionnaire ou gestionnaire validateur, les ordres de mission, les états de frais et les commandes sur le marché voyagiste.

#### Cartes achats :

Délégation de signature est accordée aux référents carte achat listés ci-après, afin de centraliser les pièces justificatives des dépenses réalisées par la carte d'achat des porteurs de carte achat rattachés aux centres de facturation dont ils ont la responsabilité, contrôler ces pièces justificatives des dépenses, indiquer les imputations budgétaires et comptables des dépenses et transmettre ces éléments au responsable du programme carte d'achat :

- **Mme Mélanie RIBOT**
- **M Quentin LEROYER**
- **Mme Emmanuelle ILIAS**
- **Mme Clara GRALL**

#### IV – Service Gestion des Bâtiments et Logistique :

- les pièces administratives et comptables dans la limite de 3 000 € TTC par acte pour les BOP relevant du bureau ;
- les correspondances courantes.

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Eric GERVAIS, directeur du secrétariat général commun départemental de la Sarthe**, délégation de signature est donnée à **Mme Marion DUPUY, cheffe de service de la gestion des bâtiments et de la logistique** :

- les correspondances courantes ;
- les bons de commande dans la limite de 1 000 € TTC par acte.

En cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Marion DUPUY, cheffe de service de la gestion des bâtiments et de la logistique**, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée par **M. Thierry BOSSARD, adjoint antenne préfecture et sous-préfectures ou M. Pierre CHEVALLIER faisant fonction d'adjoint à la cheffe de service Gestion des bâtiments et Logistique**, pour les correspondances courantes.

Par ailleurs, les agents figurant dans le tableau en annexe 1 sont habilités à effectuer les opérations dans Chorus formulaire, dans la limite des attributions qui leur sont conférées.

**V - Cellule Performance du secrétariat général commun départemental et mission contrôle de gestion, qualité et animation du changement de la Préfecture :**

- les correspondances courantes ;
- les réponses aux suggestions et réclamations formulées par des usagers (courriers, mails ...) entrant dans le cadre de la démarche qualité ;
- le visa des documents annexés à un arrêté ;
- les transmissions aux services techniques, pour avis, attribution et demandes d'éléments de réponse ;
- les accusés de réception des dossiers et documents.

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Eric GERVAIS, directeur du secrétariat général commun départemental de la Sarthe**, délégation permanente de signature est donnée à **Mme Virginie BARBET, chargée de mission performance - référent qualité**, en ce qui concerne les matières relevant de ses attributions à l'exclusion de tous actes correspondant à l'exercice d'un pouvoir de décision et notamment les arrêtés.

Délégation de signature est donnée à **Mme Virginie BARBET, chargée de mission performance – référent qualité** pour :

- les correspondances courantes ;
- les réponses aux suggestions et réclamations formulées par des usagers (courriers, mails ...) entrant dans le cadre de la démarche qualité ;
- le visa des documents annexés à un arrêté ;
- les transmissions aux services techniques, pour avis, attribution et demandes d'éléments de réponse ;
- les accusés de réception des dossiers et documents.

**VI - Service des Systèmes d'Information, de Communication et du Numérique (SICNUM) :**

- toutes correspondances administratives, à l'exclusion des courriers aux ministres et parlementaires,
- copie de pièces et documents divers,
- visas de pièces et documents à annexer à une décision préfectorale,
- les attestations, demandes de renseignements, communications et transmissions aux ministères, aux services et autres tiers,
- la certification et le visa de pièces et documents relatifs à la gestion du service,
- les convocations, notes et bordereaux de transmission,
- les décisions de dépenses et recettes afférentes au service en validant les expressions de besoin dans la limite de 3 000 € TTC par acte,
- bons constatant la livraison de matériels ou fournitures ainsi que les services effectués par les prestataires de service à la préfecture de la Sarthe,
- procès verbaux d'inventaire.

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Eric GERVAIS, directeur du secrétariat général commun départemental de la Sarthe**, délégation permanente de signature est donnée à **M. Christophe VISSY, chef du service des systèmes d'information, de communication et du numérique**, pour les attributions relevant de son service en ce qui concerne :

- toutes correspondances administratives, à l'exclusion des courriers aux ministres et parlementaires,
- copie de pièces et documents divers,
- visas de pièces et documents à annexer à une décision préfectorale,
- les attestations, demandes de renseignements, communications et transmissions aux ministères, aux services et autres tiers,
- la certification et le visa de pièces et documents relatifs à la gestion du service,
- les convocations, notes et bordereaux de transmission,
- les décisions de dépenses et recettes afférentes au service en validant les expressions de besoin, dans la limite de 1 000 € TTC par acte.

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Christophe VISSY, chef du service des systèmes d'information, de communication et du numérique**, la délégation qui lui est conférée par le présent arrêté sera exercée ~~soit~~ par **M. Philippe PICHON, adjoint au chef du service des systèmes d'information, de communication et du numérique**.

Par ailleurs, les agents figurant dans le tableau en annexe 1 sont habilités à effectuer les opérations dans Chorus formulaire, dans la limite des attributions qui leur sont conférées.

#### **Article 2 :**

En cas d'absence de **M. Eric GERVAIS, directeur du secrétariat général commun départemental de la Sarthe**, la délégation de signature qui lui est conférée à l'article 1 sera exercée par **Mme Maggy BERTHIER, cheffe du service des ressources humaines**.

#### **Article 3 :**

L'arrêté DCPPAT n°2025-0280 du 29 août 2025 donnant délégation de signature, en matière administrative et ordonnancement secondaire, à M. Eric GERVAIS, directeur du secrétariat général commun départemental de la Sarthe, est abrogé.

#### **Article 4 :**

La secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe et le directeur par intérim du secrétariat général commun départemental de la Sarthe sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe.

Le préfet de la Sarthe,

SIGNÉ

Sébastien JALLET

Annexe 1 à l'arrêté du 18/12/2025

Agent	Service	CHORUS DT - MINT			CHORUS FORMULAIRE					
		Profil Assistant	Profil VH1	Profil Budgettaire	Profil Généiteur	Profil Valideur	Confidentialité	Saisie RHF	Formulation	BOP Utilisés
(O/N)	(O/N)		(O/N)	(O/N)	(O/N)	(O/N)	(O/N)	(O/N)	(O/N)	(n°)
GERVAIS Eric	SGCD - DIRECTION	NON	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	112-148-176-206-215-216-217-348-349-354-362-363-723
ANDRIEUX Valérie	SGCD - DIRECTION	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	
RIBOT Mélanie	SGCD - BBPIE	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	148-348-349-354-362-363-723
LEROYER Quentin	SGCD - BBPIE	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	148-348-349-354-362-363-723
BEAUFORT Nicolas	SGCD - BBPIE	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	148-348-349-354-362-363-723
GRALL Clara	SGCD - BBPIE	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	148-348-349-354-362-363-723
GUILLEMAN Samuel	SGCD - BBPIE	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	148-348-349-354-362-363-723
ILIAS Emmanuelle	SGCD - BBPIE	NON	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	148-348-349-354-362-363-723
JURET Marine	SGCD - BBPIE	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	148-348-349-354-362-363-723
MELOT Alexandra	SGCD - BBPIE	NON	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	148-348-349-354-362-363-723
PINSARD Stéphanie	SGCD - BBPIE	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	148-348-349-354-362-363-723
DUPUY Marion	SGCD - SGBL	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	148-348-349-354-362-363-723
BOSSARD Thierry	SGCD - SGBL	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	148-348-349-354-362-363-723
CHEVALLIER Pierre	SGCD - SGBL	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	148-348-349-354-362-363-723
DI VINCENZO Lucas	SGCD - SGBL	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	148-348-349-354-362-363-723
LAGACHE Angélique	SGCD - SGBL	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	148-348-349-354-362-363-723
LETOURNEAU Isabelle	SGCD - SGBL	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	148-348-349-354-362-363-723
THIBAUT Yannick	SGCD - SGBL	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	148-348-349-354-362-363-723
VIBSY Christophe	SGCD - SICNUM	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	354
ROY Sylvie	SGCD - SICNUM	OUI	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	354
BERTHIER Maggy	SGCD - SRH	NON	OUI	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	176-206-215-216-217-354
BLIN Laurence	SGCD - SRH	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	OUI	112-206-215-216-217-354
DUBLINEAU Clémence	SGCD - SRH	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	112-206-215-216-217-354
FOURMI Olivier	SGCD - SRH	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	112-206-215-216-217-354
GAUTIER Anita	SGCD - SRH	OUI	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	354
GAUTIER Anne-Sophie	SGCD - SRH	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	176-206-215-216-217-354
GOUPIL Typhanie	SGCD - SRH	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	112-206-215-216-217-354
HEINTZ Amélie	SGCD - SRH	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	OUI	112-206-215-216-217-354
LAUDE Sylvie	SGCD - SRH	OUI	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	176-206-215-216-217-354
NAVEAU Guillaume	SGCD - SRH	OUI	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	112-206-215-216-217-354
RAPICAULT Sandra	SGCD - SRH	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	176-206-215-216-217-354
TOUCHARD Estelle	SGCD - SRH	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	112-206-215-216-217-354